

Manuel de PRELEVEMENTS



LABORATOIRE SYNLAB BIOPAJ
Analyses de Biologie Médicale

*Manuel de
Prélèvements*

Synthèse des modifications réalisées depuis la Version précédente

- Structure globale et mise en forme du Manuel :
 - page de couverture : changement d'image (photo du plateau technique du Cateau Cambrésis)
- Suppression de la partie « Biopaj pratique » redondante avec des paragraphes
- Le tableau des analyses a été retiré afin d'alléger le document et de créer un catalogue des analyses
- Remplacement du terme « tableau d'analyses » par « catalogue des analyses »
- p 9 : Site Le Cateau, changement des horaires de dimanche 7h00 à 19h00
- p 23 : Suppression du GBEA
- p 29 : mise à jour des délais pré-analytiques pour la partie microbiologie
- p 34 : mise à jour du paragraphe concernant la gestion des DASRI
- p 37 : ajout dans les analyses nécessitant d'être à jeun, les catécholamines fractionnées
- p 46 : ajout du tube bicolore pour ECBU analyse des sédiments
- p 47 : remplacement de l'image des flacons hémocultures
- p 56 et 57 : mise à jour du protocole de prélèvement des hémocultures
- p 59 et 60 : ajout du tube bicolore et du protocole de recueil pour les ECBU
- p 67 : mise à jour du matériel de prélèvement pour les IST
- p 76 : remplacement du tube / milieu de transport pour le prélèvement de plaie ou avec écouvillon

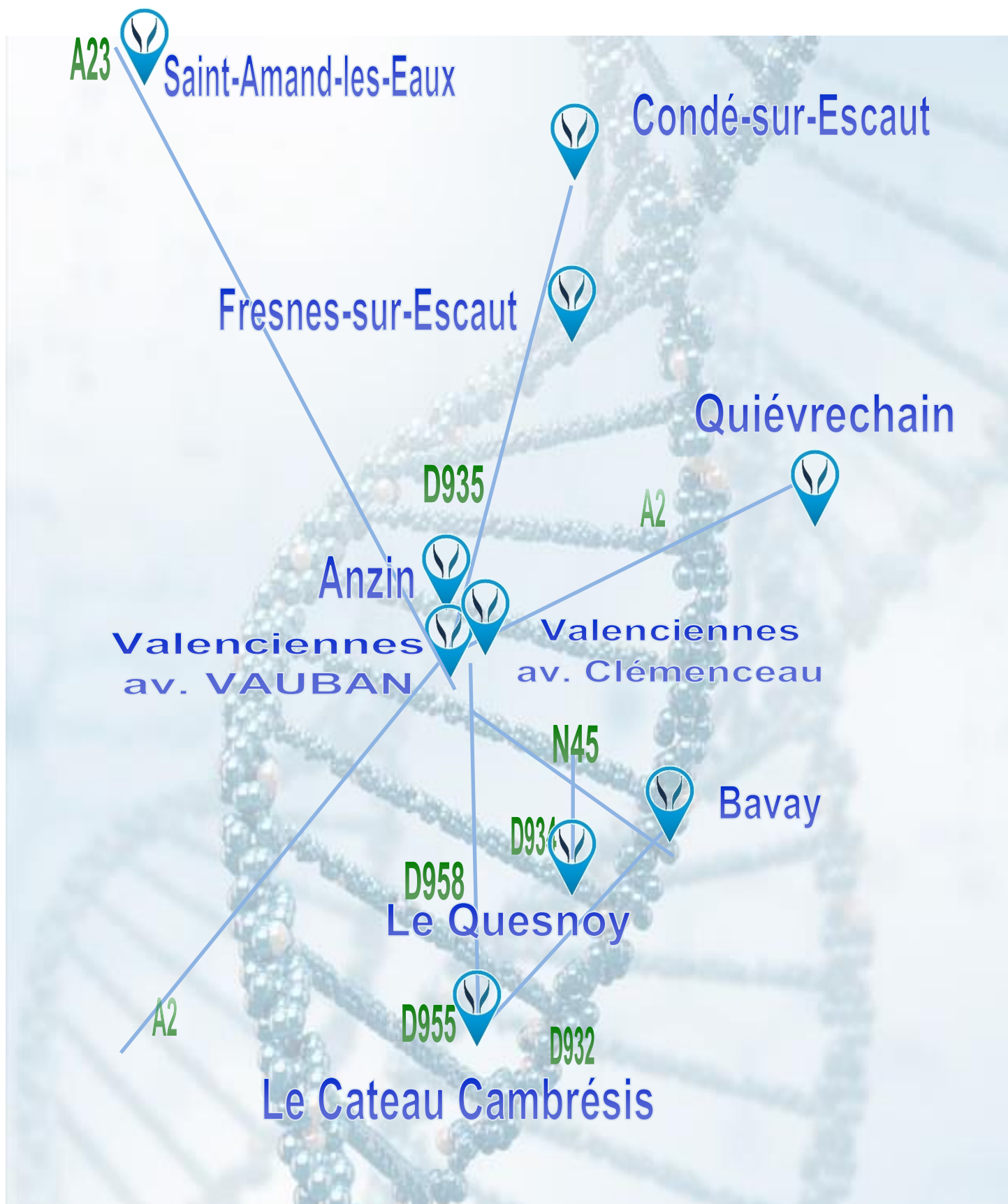
Sommaire

LE LABORATOIRE BIOPAJ ET SES DIFFERENTS SITES.....	9
Les services.....	19
Nos missions.....	19
Notre engagement dans une démarche qualité.....	20
Notre site internet.....	22
RECOMMANDATIONS PRE-ANALYTIQUES GENERALES.....	23
L'accueil du patient	24
La feuille de suivi médical.....	24
Respect des conditions de prélèvements	24
Identification de l'échantillon	24
Fiche de prélèvement.....	25
Priorités / urgences	26
Conditions d'acheminement	27
1. Délais	27
Prélèvements non microbiologiques non centrifugés.....	27
Prélèvements microbiologiques, bactériologiques ou parasitologiques et spermocultures	28
2. Température.....	29
3. Transport des prélèvements.....	29
Transmission des prélèvements.....	29
Conservation des échantillons au laboratoire après analyse	30
Rendus des résultats	30
HYGIENE ET SECURITE	32
1. Risque AES : Accident d'Exposition au Sang	32
2. Gestion des déchets	33
RECOMMANDATIONS PRE-ANALYTIQUES SPECIFIQUES.....	35
État de jeûne	35
Rythme circadien.....	36
Régime alimentaire	37
Le repos	38
La posture.....	38
Le stress.....	38
Dosage de médicaments	38
Dosage d'antibiotiques	39

Etudes bactériologiques	40
Indications médicales particulières	40
LES ANALYSES BIOLOGIQUES ET MICROBIOLOGIQUES	41
Réalisation des prélèvements	42
1. Consignes générales préconisées pour tous les prélèvements	42
2. Matériel de prélèvements	42
a. Tubes / analyses	42
b. Autres matériels d'analyses	45
Les prélèvements sanguins	46
1. Généralités	46
a. L'ordre de prélèvement des tubes	47
b. Respect d'acheminement	47
c. La prise de sang	48
2. Spécificités	51
a. Les prélèvements de coagulation	51
b. Les principales épreuves dynamiques	52
c. Les hémocultures	55
Les prélèvements urinaires	57
1. Généralités	57
a. ECBU (EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES)	59
b. Recueil des urines de 24H	60
c. Compte d'addis ou HLM	61
Les prélèvements des selles	62
1. La coproculture	62
2. Coprologie fonctionnelle	63
3. Recherche de sang dans les selles	63
Le recueil de sperme	64
1. Spermogramme	64
2. Spermoculture	64
Les prélèvements gynécologiques	65
1. Prélèvement vaginal	65
2. Prélèvement pour IST (ex: Chlamydiae trachomatis et Neisseria Gonorrhoeae, etc.)	66
a. Sur urines	66
b. Prélèvement génital	66
c. Prélèvement anal	67
d. Sur sperme	67
Prélèvement urétral	68

Les prélèvements des peaux et des phanères	69
1. Prélèvement de peau	69
2. Prélèvement de phanères	69
3. Prélèvement d'ongles	70
Les prélèvements par écouvillonnage.....	71
1. Prélèvement de la sphère ORL	71
2. Prélèvement oculaire.....	73
3. Prélèvement des plaies.....	74
Les prélèvements de dispositifs implantables et petites pièces opératoires.....	77
Les prélèvements de liquides de ponction	77
Les tests respiratoires	78
1. Expectoration.....	78
2. A l'urée marquée (Héli Kit ®)	79
Parasitologie	81
1. Parasitologie des selles	81
2. Parasitologie intestinale : « SCOTCH TEST »	81
3. Parasitologie des urines.....	82
4. Parasitologie génitale	82
Examens de cytogénétique et génétique moléculaire	83
1. Fiche de prélèvement de biologie médicale et fiche d'anatomie et cytologie pathologiques	83
2. Fiche de prélèvement pour les examens de génétique	84
LES ANALYSES BIOLOGIQUES.....	85
Refus d'exécution des analyses.....	85

Nous connaître



La SEL SYNLAB BIOPAJ, acteur dans le domaine de la santé publique, propose à ses patients, des analyses de biologie médicale humaine à visée diagnostique préventive, de suivi thérapeutique, d'anatomie et cytologie pathologique.

Depuis plusieurs années, nous nous sommes engagés dans la qualité et la démarche d'amélioration continue. Afin de répondre aux exigences des normes ISO 15189, nous avons été amenés à rédiger ce Manuel de Prélèvements.

Ce guide comporte un éventail très large des analyses réalisées au sein de notre Laboratoire ou par les laboratoires spécialisés avec lesquels nous coopérons.

Même s'il n'est pas exhaustif, nous espérons qu'il vous offre le meilleur service pour la prise en charge de nos patients communs.

Une large place a été faite aux recommandations pré-analytiques : étape primordiale pour donner aux résultats d'analyses toute la qualité que nos patients et prescripteurs sont en droit d'attendre.

Il est évident que votre aide et votre participation sont nécessaires dans ce projet afin de garantir des résultats constructifs, fiables et justes.

Enfin, il vous est toujours possible de contacter le laboratoire pour toute information complémentaire.

Nous sommes également attentifs à toute remarque ou suggestion de votre part qui aideraient à l'amélioration de ce document.

Nous souhaitons que ce Manuel corresponde à vos attentes, vous apporte une aide utile et précieuse dans votre pratique professionnelle quotidienne.

Exemplaire papier non géré : consulter le site Internet www.labo-biopaj.fr pour obtenir la version à jour.

LE LABORATOIRE BIOPAJ ET SES DIFFERENTS SITES

La société BIOPAJ est une société d'exercice libéral (SEL) à forme anonyme, composée de 10 sites (laboratoire multisites) :



Plateau technique

Site de VALENCIENNES

Av. VAUBAN (Siège social)

17, Avenue VAUBAN

59300 VALENCIENNES

Tel : 03 27 28 25 30

Fax : 03 27 28 25 49

Biologistes :

Dr. Jérôme BARTHOLOME,

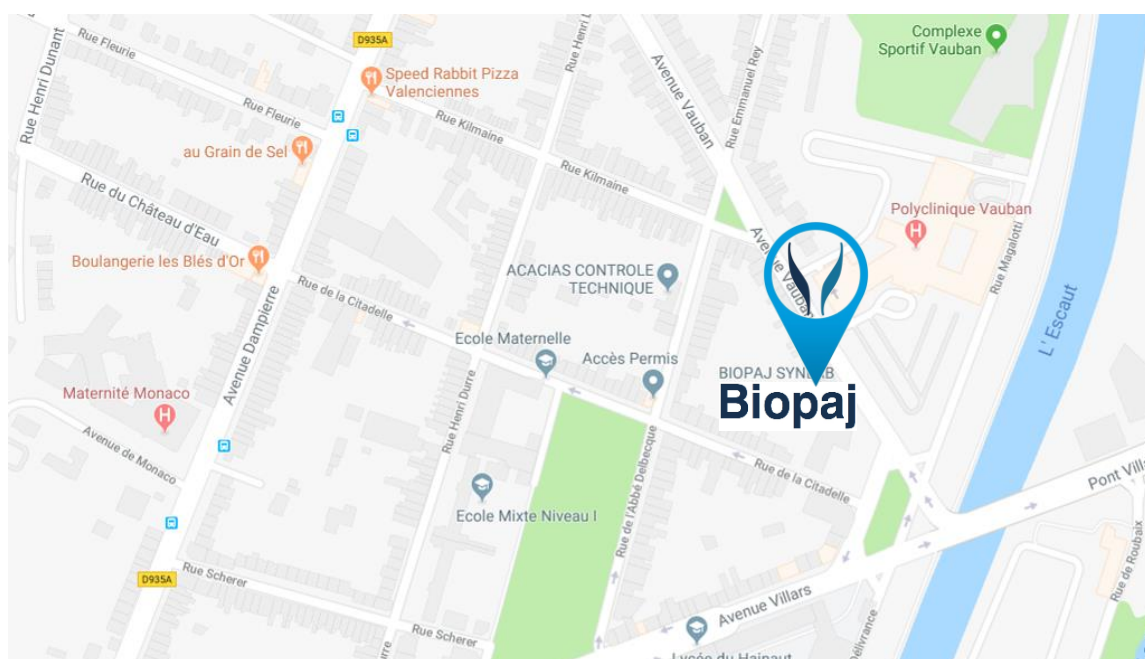
jerome.bartholome@biopaj.synlab.fr

Mail : secretariat.vauban@biopaj.synlab.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 - Samedi : de 7h00 à 16h00

Système de garde la nuit, les dimanches et jours fériés : uniquement pour les cliniques et les hôpitaux et les urgences de ville





Site de Le CATEAU

Cambrésis

7 et 9 Faubourg de Cambrai,
59360 LE CATEAU

Tel : 03 27 77 55 00

Fax : 03 27 77 55 01

Biologiste :

Dr. Catherine Kerouredan,

catherine.kerouredan@biopaj.synlab.fr

Plateau technique

Mail : secretariat.lecateau@biopaj.synlab.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 - Samedi : de 7h00 à 14h00

Système de Garde : en semaine de 18h30 à 21h00, le samedi de 14h00 à 18h00 et dimanche : de 7h00 à 19h00





Site d'ANZIN

178, Avenue Anatole France
59410 ANZIN

Tél : 03 27 32 30 00

Fax : 03 27 32 30 09

Biologiste :

Dr. Olivier MIAUX,

olivier.miaux@biopaj.synlab.fr

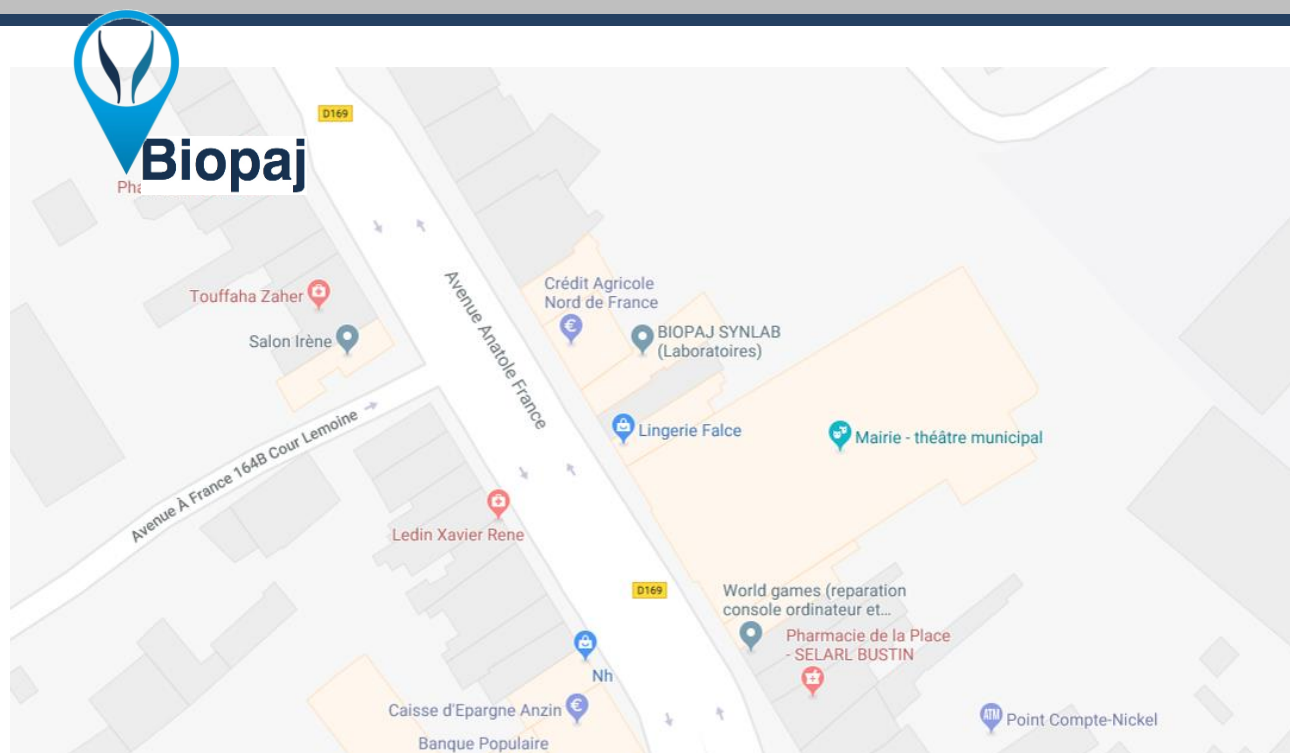
Centre péri-analytique

Mail : secretariat.anzin@biopaj.synlab.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 –

Samedi : de 6h30 à 12h00





Centre péri-analytique

Site de BAVAY

4, avenue de Louvignies

59570 BAVAY

Tel : 03 27 53 02 70

Fax : 03 27 53 02 89

Biologiste :

Dr. Sabine THERY,

sabine.thery@biopaj.synlab.fr

Mail : secretariat.bavay@biopaj.synlab.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00 –

Samedi : de 7h à 12h30





Site de CONDE sur Escaut

2, Place Rombault
59163 CONDE SUR ESCAUT
Tel : 03 27 21 80 00
Fax : 03 27 21 80 09
Biologiste :
Dr. Xavier GODEFROOD,
xavier.godefrood@biopaj.synlab.fr

Centre péri-analytique

Mail : secretariat.conde@biopaj.synlab.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00 –
Samedi : de 7h 30 à 12h30





Site de Le Quesnoy

4, chemin des croix

59530 LE QUESNOY

Tel : 03 27 19 00 99

Fax : 03 27 43 87 99

Biologiste :

Dr. Anne-Marie ROUCOU,

anne-marie.roucou@biopaj.synlab.fr

Centre péri-analytique

Mail :

secretariat.lequesnoy@biopaj.synlab.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00 –

Samedi : de 7h00 à 12h30





Centre péri-analytique

Site de QUIEVRECHAIN

222, rue Jean Jaurès
59920 QUIEVRECHAIN

Tel : 03 27 30 33 00

Fax : 03 27 24 11 47

Biologiste :

Dr. Nathalie PASQUET,

nathalie.pasquet@biopaj.synlab.fr

Mail : quievrechain@biopaj.synlab.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00 –

Samedi : de 7h00 à 12h30





Centre péri-analytique

Site de VALENCIENNES

Av. CLEMENCEAU

25, Avenue Georges CLEMENCEAU
59300 VALENCIENNES

Tel : 03 27 28 26 00

Fax : 03 27 28 26 19

Biologiste :

Dr. Sandrine Labroy,

sandrine.labroy@biopaj.synlab.fr

Mail : secretariat.clemenceau@biopaj.synlab.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30 - Samedi : de 7h00 à 12h30





Centre péri-analytique

Site de Fresnes-sur-Escaut

9, rue Jean Jaurès
59970 FRESNES-SUR-ESCAUT
Tel : 03 27 25 91 50
Fax : 03 27 26 17 88
Biologiste :
Dr. Pascal JOURNEL,
pascal.journel@biopaj.synlab.fr

Mail : secretariat.fresnes@biopaj.synlab.fr

Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 7h00 à 18h00 –
Samedi : de 7h30 à 12h30





Centre péri-analytique

Site de Saint-Amand-les-eaux

73, rue Gambetta
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX

Tel : 03 27 28 26 10

Fax : 03 27 28 26 12

Biologiste :

Dr. Aurélie BALBI,
aurelie.balbi@biopaj.synlab.fr

Mail :

secretariat.saintamand@biopaj.synlab.fr

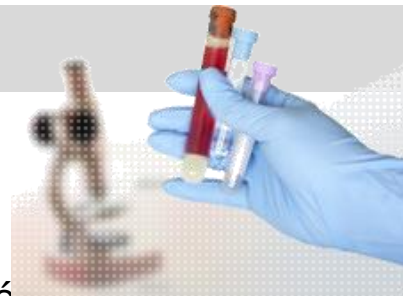
Horaires d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 6h30 à 18h00 –

Samedi : de 7h00 à 12h00



LES SERVICES



L'équipe du laboratoire est composée :

- de pharmaciens ou médecins biologistes,
- de représentants de la direction pour la qualité,
- de techniciens (-nes),
- d'infirmières,
- de secrétaires,
- de personnel de maintenance, de coursiers.

Tous sont soumis au secret professionnel

Le personnel est recruté selon les exigences réglementaires. Il suit ensuite un sérieux processus de formation afin d'être habilité sur site et autorisé à effectuer certaines activités.

NOS MISSIONS

- L'accueil des patients
- L'information des conditions nécessaires à la réalisation des prélèvements et des analyses
- ➔ Le Laboratoire exécute la prescription médicale, en son absence une fiche de demande (consentement) doit être signée par le patient
- La réalisation des prélèvements en coopération avec les médecins, les infirmières extérieures
- La récupération des prélèvements :
 - Effectués par les infirmières libérales, déposés dans les centres d'exams de santé, les pharmacies
 - Réalisés en maisons de retraite, en foyer d'accueil, en établissements de santé
- L'exécution des analyses avec fiabilité et exactitude
- La validation des analyses
- La transmission des résultats, sous forme de compte-rendu, aux patients et prescripteurs

➔ Les résultats de la majorité des analyses prélevées ou accueillies au laboratoire avant 10 h 30 sont disponibles le soir vers 17h00. En cas d'urgence certains résultats peuvent être disponibles plus rapidement.

NOTRE ENGAGEMENT DANS UNE DEMARCHE QUALITE

Depuis de nombreuses années, BIOPAJ a mis en place une démarche qualité volontaire afin d'améliorer son organisation mais surtout de mieux satisfaire ses patients, et l'ensemble de ses correspondants : médecins prescripteurs, infirmiers (-ères) ...

➤ Nos engagements, nos valeurs :

- Accueillir nos patients de manière chaleureuse, conviviale, en toute confidentialité et avec le respect de l'éthique et des exigences déontologiques inhérentes aux activités du laboratoire
- Assurer une prise en charge efficace et rapide
- Être à l'écoute des attentes et des besoins de nos patients, et l'ensemble de nos correspondants : médecins prescripteurs, infirmiers (-ères) ... afin de les satisfaire au mieux
- Rendre des résultats fiables et dans les meilleurs délais possibles
- Faire réaliser les analyses plus spécialisées par des laboratoires agréés capables de rendre des résultats également fiables et rapides

➤ Nos sites accrédités : une preuve formelle de compétences

Soucieux d'être à la hauteur de la confiance que vous pouvez nous témoigner, BIOPAJ s'inscrit au cœur même d'une démarche d'amélioration continue initiée il y a plusieurs années pour aboutir à une accréditation COFRAC :

- 2001, le laboratoire, Avenue Georges CLEMENCEAU à Valenciennes
- 2003, le laboratoire de Le Cateau Cambrésis
- Décembre 2010, le laboratoire, Avenue Vauban à Valenciennes.

Puis, nous avons orienté notre système Qualité pour répondre aux exigences des **Normes ISO 15189**.

Enfin, notre objectif a été d'étendre cette accréditation à tous les sites de notre laboratoire, notamment les sites péri-analytiques, centres de prélèvements.

Ainsi cette démarche a été concrétisée par l'obtention et le maintien de l'accréditation COFRAC. Aujourd'hui, le laboratoire SYNLAB BIOPAJ est accrédité selon la norme NF EN ISO 15189 en vigueur :

- Avec la cible de 100% de ses activités accréditées : hématologie, hémostase, biochimie, immunologie, immuno-sérologie, immuno-hématologie, microbiologie.
- Pour les 10 sites de BIOPAJ :
 - Les 2 plateaux techniques (Valenciennes Avenue Vauban et Le Cateau Cambrésis),
 - Les 8 sites péri-analytiques, (Anzin, Bavay, Condé, Avenue Georges Clémenceau à Valenciennes, Le Quesnoy, Quiévrechain, Fresnes-sur-Escaut, Saint-Amand-Les-eaux),
- Pour l'activité de Biologie délocalisée au sein du pôle urgences de l'hôpital du Cateau Cambrésis.

➡ **Cette accréditation est la preuve de la compétence technique et du bon fonctionnement du laboratoire afin de vous garantir un service et des résultats de qualité.**

Tous les partenaires du laboratoire SYNLAB BIOPAJ : médecins, infirmiers (-ères), établissements de soins mais aussi patients, sont ainsi devenus des forces de propositions et des acteurs majeurs dans cette démarche d'amélioration continue.

Cet engagement, nous vous le devons et pour cela, nous vous remercions



Accréditation n°8-1285

« Liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr »

NOTRE SITE INTERNET

Soucieux de pouvoir vous apporter le meilleur service possible, de toujours mieux vous satisfaire, et également de pouvoir répondre aux attentes et aux besoins de nos collaborateurs, prescripteurs et patients communs, nous avons développé notre site Internet sur la page :

www.labo-biopaj.fr



QR code site internet :
www.labo-biopaj.fr

Nous espérons que ce site pourra vous apporter un service supplémentaire, incontournable de nos jours et puisse offrir un nouveau support de communication et d'informations aux prescripteurs et à nos patients communs.

Vous pourrez ainsi y trouver différents éléments :

- **Nous connaître :**

- o Les renseignements de tous les sites du laboratoire (conditions d'accès, horaires d'ouverture, téléphone)
- o Notre offre analytique, notre savoir-faire et nos techniques
- o Notre actualité

- **Patients :** Des informations utiles afin de les guider au mieux avant le prélèvement, pour la prise en charge jusqu'au rendu des résultats

- **Préleveurs :**

- o Un accès en ligne à ce Manuel des prélèvements
- o Des informations pratiques et les recommandations pour la phase pré-analytique, et pour votre sécurité
- o Une partie e-shop vous permettant de commander directement en ligne votre matériel de prélèvement

- **Prescripteurs :**

- o Des informations pratiques pour les aider au mieux dans la prescription (prestation de conseils).



Un accès aux résultats pour les patients et les médecins

RECOMMANDATIONS PRE-ANALYTIQUES GENERALES

Les modalités générales de prélèvement, d'identification et de conservation des échantillons biologiques doivent répondre à certaines dispositions obligatoires définies dans la réglementation.

Afin de s'y conformer, la SEL SYNLAB BIOPAJ a mis en place un système de gestion de la qualité basé sur les différents textes de référence suivants :

- La **norme ISO 15189**
- L'**Ordonnance n°2010-49 du 13 janvier 2010**, relative à la biologie médicale
- Le **Décret n° 2002-660 du 30 Avril 2002**, relatif aux conditions de transport des prélèvements biologiques aux laboratoires de biologie médicales
- L'**Arrêté du 20 juin 2003** fixant la présentation de la fiche de prélèvement de biologie médicale
- La **Circulaire DGS/PS n°97/412 du 30 mai 1997**, relative à l'application du **décret n°93-345 du 15 mars 1993**, relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

En tant que partenaire, il est évident que vous avez un rôle important à jouer et devez connaître vos obligations légales et réglementaires liées à votre métier. C'est pourquoi, nous tenons à vous informer de cette réglementation en vigueur et vous demandons de bien prendre en compte les différents points suivants.

L'ACCUEIL DU PATIENT

LA FEUILLE DE SUIVI MÉDICAL

Les prélèvements sont effectués sur rendez-vous de préférence, notamment pour les cas particuliers (épreuves, prélèvements bactériologiques, mycologiques, jeunes enfants...)

La feuille de suivi médical doit être bien remplie, lisible et présente avec les prélèvements correspondants.

RESPECT DES CONDITIONS DE PRELEVEMENTS

Le respect des conditions de prélèvement (à jeun, à certaines heures, sur des tubes adéquats...) sont primordiales pour la fiabilité des résultats.

Ainsi, le préleveur doit garantir le respect des conditions détaillées dans ce manuel ou qui lui ont été communiquées par le laboratoire.

Le non-respect de ces conditions peut être source de refus du prélèvement par le laboratoire.

IDENTIFICATION DE L'ECHANTILLON

Quelle qu'en soit la nature (sang, urines, selles, écouvillon...), l'échantillon doit être parfaitement identifié et impérativement comporter au minimum le **NOM ET PRENOM DU PATIENT**.

Dans certains cas, notamment, pour une demande de **GROUPE SANGUIN** ou **RAI** par exemple, il est impératif de renseigner en plus :

- LE NOM DE NAISSANCE
- LA DATE DE NAISSANCE
- LE SEXE



Ces indications, vérifiées par le préleveur doivent être parfaitement lisibles.

Le préleveur est responsable de la bonne identification des prélèvements.

Un prélèvement non identifié peut-être une cause possible de refus par le laboratoire (décret N°2002-660 du 30 avril 2002)

FICHE DE PRELEVEMENT

Dans chacune des boîtes fournies par le laboratoire, se trouve la fiche de prélèvement suivante :

FICHE DE PRELEVEMENT ET DE SUIVI MEDICAL (JO 3/7/2003)

SYNLAB
BIOPAJ



PATIENT

Sexe : ☐ M ☐ F

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Né(e) le :

Adresse :

Téléphone fixe : Portable :

ASSURE

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Né(e) le :

N° SS : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

☐ HAD ☐ ALD ☐ INV ☐ AT ☐ CMU ☐ MAT (début de grossesse :

Caisse : Mutuelle :

Prescripteur (à renseigner si absence d'ordonnance) :

PRELEVEMENT

Date : Heure :

Nombre de tubes :

Nature : ☐ Sang ☐ Urine ☐ Autre :

Site : ☐ Pli du coude ☐ Main ☐ Autre :

Identification préleveur
Cachet infirmier(ère)

CAS DES DEMANDES DE GROUPES SANGUINS ET/OU RAI

☐ Carte nationale d'identité ☐ Passeport ☐ Titre de séjour. N° :

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES

Statut : ☐ A jeun ☐ Non à jeun ☐ Autre :

DOSAGES HORMONAUX	DOSAGES DE MEDICAMENTS	TP/INR
Date dernières règles :	Nom :	☐ Préviscan
.....	Posologie :	☐ Coumadine
Jour du cycle :	Date/h dernière prise :	☐ Sintrom
.....		☐ Mini sintrom
.....		☐ NACO
.....		☐ Autre :
Contexte clinique / Autre information importante :		

TRANSMISSION DES RESULTATS

☐ MySynlab (Internet)* ☐ Mail ☐ Laboratoire ☐ Poste ☐ Pharmacie

☐ TEL : ☐ MAIL :

☐ Fournir au patient des planches à étiquettes

* Pour les patients n'ayant pas encore d'identifiants, il est nécessaire de contacter le secrétariat du laboratoire.

ER.03.PRE.001

Elle a pour but de recueillir un maximum d'informations, afin que les paramètres analysés puissent être validés de façon cohérente par le biologiste.

Cependant, cette fiche n'est pas mise à disposition des établissements de soins mais concerne principalement les infirmiers (-ères) libéraux.

Le préleveur est responsable de l'ensemble des informations transmises.

Ainsi, les renseignements à compléter et à communiquer sont les suivants :

- **L'identité du patient** (* impératif pour une demande de groupe sanguin) : → Nom de naissance*, prénom*, Date de Naissance*, sexe*, adresse du patient et nom de naissance*,



POUR UNE DEMANDE DE GROUPE SANGUIN



Dans le cadre de l'application de l'arrêté du 15 mai 2018, **concernant la réalisation des groupes sanguins**, une **PIECE D'IDENTITE est obligatoire**.

Plusieurs pièces d'identité sont acceptées : carte nationale d'identité, passeport.

Afin de respecter cette réglementation, veuillez fournir au laboratoire, via la fiche de prélèvement, le numéro de la pièce d'identité présenté par le patient (Carte Nationale d'Identité, passeport).

- **Le Nom du médecin prescripteur** (non obligatoire si ordonnance jointe).
- **Le Nom du préleveur**
- **La voie par laquelle doit être donné le résultat au patient (au laboratoire, postale...)**
- **La date et l'heure du prélèvement**
- **Tout renseignement clinique et thérapeutique** susceptible d'aider à l'interprétation des résultats (cf. catalogue des analyses).

Enfin, vous pouvez également utiliser la fiche personnelle d'identification qui est remise au patient avec ses résultats antérieurs et qui comporte des étiquettes autocollantes.

PRIORITES / URGENCES



Les urgences seront traitées en priorité, uniquement en cas de demande mentionnée par le prescripteur ou professionnel de santé.

CONDITIONS D'ACHEMINEMENT

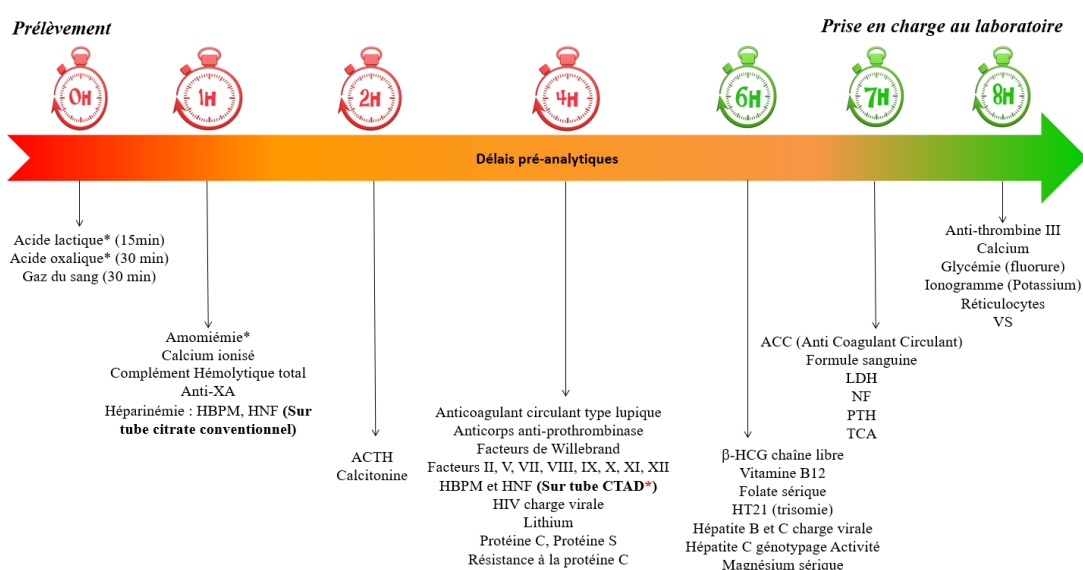
1. DÉLAIS



De manière générale, les prélèvements doivent parvenir le plus rapidement possible au laboratoire. Cependant, certains paramètres instables doivent être transmis et pris en charge par le laboratoire dans les plus brefs délais, résumés dans les schémas suivants :

PRÉLÈVEMENTS NON MICROBIOLOGIQUES NON CENTRIFUGÉS

Les Echantillons doivent être déposés au laboratoire le jour du prélèvement !



Les paramètres non cités sont considérés stables plus de 8h.

* A prélever au laboratoire de préférence et dans la mesure du possible.

* Se rapprocher du laboratoire pour les tubes CTAD

PP.03.PRE.001

Les paramètres non cités sont considérés stables plus de 8h.

* A prélever au laboratoire de préférence et dans la mesure du possible.

* Se rapprocher du laboratoire pour les tubes CTAD

PRÉLÈVEMENTS MICROBIOLOGIQUES, BACTÉRIOLOGIQUES OU PARASITOLOGIQUES ET SPERMOCULTURES

MILIEU DE TRANSPORT ET DELAI D'ACCEPTATION DES ECHANTILLONS DE MICROBIOLOGIE			
(selon le REMIC 2022 et les recommandations fournisseurs)			
Prélèvement	Milieu de transport	Délai d'acheminement	
		Optimal	Maximal acceptable
ECBU	Flacon stérile non percuté	< 2h à T° ambiante	< 12h entre 2-8°C
	Flacon stérile avec tube borate + tube bicolore percutés	< 12h à T° ambiante	< 24h à T° ambiante
CYTOLOGIE URINAIRE	Flacon stérile	< 2h à T° ambiante	< 12h entre 2-8°C
HLM ou COMPTE D'ADDIS	Flacon HLM	< 2h à T° ambiante	< 12h entre 2-8°C
	Tube bicolore	< 12h à T° ambiante	< 24h à T° ambiante
BILHARZIOSE URINAIRE	Flacon stérile	< 2h à T° ambiante	< 12h entre 2-8°C
TRICHOMONAS VAGINALIS	Flacon stérile	< 2h à T° ambiante	< 12h entre 2-8°C
IST pour CES Biopaj	1er jet d'urines	< 12h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C
COPROCULTURE	Flacon dédié à mettre directement au réfrigérateur après recueil (si demande de ROTADENO)		
	* Bactériologie - FecalSwab	< 12h à T° ambiante	< 24h à T° ambiante
	* Virologie - FecalSwab		
PARASITOLOGIE DES SELLES	FecalSwab (x 3 prélèvements préconisés sur une période de 10 jours)	< 12h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C
SCOTCH TEST	Lame + scotch	< 12h à T° ambiante	< 24h à T° ambiante
SANG DANS LES SELLES	Flacon dédié	< 2h à T° ambiante ou < 12h entre 2-8°C	< 24h entre 2-8°C
EXPECTORATION/LBA	Flacon stérile	< 2h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C
MYCOBACTERIES (BK)	Flacon stérile	< 24h à T° ambiante	< 72h entre 2-8°C
ORL / ŒIL	eSwab (rose ou orange)	< 24h à T° ambiante	< 48h à T° ambiante
PLAIE / VULVE	eSwab (rose ou orange)	< 24h à T° ambiante	< 48h à T° ambiante
RBAC	eSwab (rose ou orange)	< 24h à T° ambiante	< 48h à T° ambiante
MYCOLOGIE (peau, phanères)	Boîte de Pétri stérile (squames et autres phanères) +/- eSwab (rose ou orange)	< 48h à T° ambiante	/
PUS	Flacon stérile ou eSwab (rose ou orange)	< 2h à T° ambiante	< 12h entre 2-8°C
ARTICULAIRE	Flacon stérile ou seringue du prélèvement	< 2h à T° ambiante	< 12h entre 2-8°C
LIQUIDE DE PONCTION (péricardique, pleural, péritonéal,...)	Flacon stérile	< 2h à T° ambiante	< 12h entre 2-8°C
	Flacons hémoculture	< 12h à T° ambiante	< 24h à T° ambiante (ne pas réfrigérer)
HEMOCULTURE	Flacons d'hémoculture (aérobie et anaérobie ou pédiatrique)	Dans les plus brefs délais	< 24h à T° ambiante (ne pas réfrigérer)
ORTHOPEDIQUE	Flacon stérile simple et/ou flacon ultraturax et/ou flacons hémocultures --> URGENT	< 2h à T° ambiante	< 12h entre 2-8°C (sauf flacons hémoculture -> non réfrigéré)
PV/PGH	* Kit complet (écouvillon sec blanc + eSwab rose ou orange + Aptima orange)	< 2h à T° ambiante	< 24h à T° ambiante
	* Ecouvillon sec (recherche spécifique <i>Mycoplasma hominis</i> et/ou <i>Ureaplasma sp</i>)	< 2h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C
	* eSwab rose	< 24h à T° ambiante	< 48h à T° ambiante
	* Aptima orange	< 24h à T° ambiante	< 48h à T° ambiante
SPERMOCULTURE	Flacon stérile	< 2h à T° ambiante (si sperme non transféré en eSwab)	< 12h à T° ambiante (en eSwab)
DRAIN/ KT / STERILET	Flacon stérile	< 4h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C
Respiratoires			
ANTIGENIQUE (GRIPPE / VRS)	Ecouvillon naso-pharyngé (à bouchon bleu)	< 4h à T° ambiante	< 48h entre 2-8°C
PCR	COVID		
	* Salivaire : écouvillon moyen dans "mini" tube (à bouchon transparent)	< 4h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C
	* Nasopharyngé : écouvillon fin dans "mini" tube (à bouchon transparent)	< 4h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C
	Coqueluche		
	* Nasopharyngé : écouvillon fin dans "mini" tube (à bouchon transparent)	< 4h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C
	Uro-génitales		
	* 1er jet d'urine : flacon stérile (préconisé chez l'homme) --> APTIMA Jaune	< 12h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C
	* Prélèvement vaginal (autoprélèvement ou par clinicien) --> APTIMA Orange	< 24h à T° ambiante	< 48h à T° ambiante
	* Prélèvement anal/pharyngé --> APTIMA Orange (préconisé chez l'homme et la femme)	< 24h à T° ambiante	< 48h à T° ambiante
LCR	Flacons stériles	URGENT	
AIR	Gélose PCA	/	< 24h à T° ambiante (ne pas réfrigérer)
SURFACE	Ecouvillon spécifique ou gélose contact	Par écouvillonnage : < 4h à T° ambiante	Par empreinte gélosée : < 24h à T° ambiante (ne pas réfrigérer) Par écouvillonnage : < 24h entre 2-8°C
ENDOSCOPE	Solution injectée récupérée dans un flacon stérile	< 4h à T° ambiante	< 24h entre 2-8°C

PP.03.PRE.001

2. TEMPÉRATURE

Avant centrifugation, la majorité des prélèvements sanguins doivent être conservés à température ambiante, **entre 15 et 25°C**.

Cependant, certains paramètres nécessitent des conditions particulières (ex : cryoglobulines à 37°C, ammoniémie à centrifuger de préférence à 4°C et congeler dans l'heure) indiquées dans le catalogue des analyses biologiques.

Les prélèvements pour les analyses microbiologiques (urines, selles) doivent être conservés en conformité avec les indications du présent guide (CF. chapitre prélèvements urinaires + catalogue des analyses microbiologiques et parasitologiques).

Le non-respect de ces conditions peut être source de refus du prélèvement par le laboratoire.

3. TRANSPORT DES PRÉLÈVEMENTS

Les échantillons biologiques sont considérés, pour leur transport, comme des matières dangereuses. Afin d'assurer l'intégrité de l'échantillon et la sécurité des personnes, ce transport doit respecter la réglementation en vigueur, avec notamment :

- La présence de tubes (récipients primaires étanches)
- Une matière absorbante
- Un socle plastique (emballage secondaire étanche)
- Un emballage extérieur d'une solidité suffisante (emballage tertiaire étanche)
- L'Étiquetage UN3373



- Arrêté du 24 avril 2002 portant homologation du règlement relatif aux bonnes pratiques de transport des prélèvements, produits et échantillons issus du sang humain
- Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route (dit « ADR ») applicable au 1.1.2009
- Arrêté du 2 décembre 2009 modifiant l'arrêté du 29 mai 2009 relatif aux transports de marchandises dangereuses par voies terrestres (dit « arrêté TMD »)

Ainsi, l'expéditeur est responsable des conditions de conservation et du respect des délais d'acheminement des prélèvements.

En cas de non-respect d'une de ces conditions, le laboratoire se garde le droit de refuser les prélèvements.

TRANSMISSION DES PRELEVEMENTS

Le prélèvement peut être déposé directement sur les différents sites de SYNLAB BIOPAJ.

Si besoin, le laboratoire peut dépêcher un coursier pour prendre en charge les prélèvements chez un professionnel de santé collaborateur : infirmière, cabinet médical et pharmacie. Une convention devra alors être établie entre le professionnel de santé et le laboratoire, avec notamment les conditions de réalisation de la phase pré analytique.

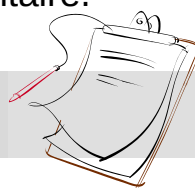
CONSERVATION DES ECHANTILLONS AU LABORATOIRE APRES ANALYSE

Après examens, les prélèvements sont conservés au minimum 3 jours, sauf pour les tubes ayant servi pour les groupes sanguins qui sont conservés 1 semaine. Les rajouts d'analyses ou les redosages ne sont réalisés que le jour même. Passé ce délai, les tubes sont conservés pour une éventuelle vérification d'identité, d'aspect, de niveau de remplissage, ...

Pour les examens suivants, les échantillons biologiques sont congelés et conservés en sérothèque pendant un an, pour permettre une comparaison ou une vérification ultérieure :

- Beta HCG,
- Sérologie bactérienne, virale ou parasitaire.

RENDUS DES RESULTATS



Conformément à la législation, seul le compte-rendu sur papier à en-tête du Laboratoire fait foi. Sur ce compte-rendu figure :

- L'identité du patient,
- L'adresse du médecin prescripteur,
- Les valeurs de référence et les valeurs du patient pour chaque analyse,
- Les commentaires nécessaires à l'interprétation de certaines analyses,
- Les réserves éventuelles liées à des facteurs pouvant nuire à la fiabilité des résultats,
- Les mentions concernant les modifications.

En cas de résultats urgents et de valeurs critiques, les résultats sont communiqués en urgence au médecin prescripteur par fax ou par téléphone, après avoir vérifié son identité, et seront confirmés par le compte-rendu papier.

De manière générale, les comptes-rendus sont transmis au médecin prescripteur par mail, courrier postal ou grâce aux coursiers du laboratoire. La transmission des résultats aux patients se fait par mail sécurisé, par courrier postal, ou par remise en main propre ou à un tiers sous pli cacheté, mais également transmis via un correspondant du laboratoire (ex : les pharmacies) sous pli cacheté.

Cependant, les comptes-rendus des analyses de génétique moléculaire, de cytogénétique et de biologie destinée à établir un diagnostic prénatal ne peuvent être remis au patient que par l'intermédiaire du médecin prescripteur.

Pour les patients mineurs, les résultats sont envoyés ou remis en main propre avec consentement des parents, sauf pour les tests de grossesse, IVG et les analyses de dépistage de MST.

Les prescripteurs et les patients ont également la possibilité de consulter les résultats sur un site internet sécurisé (<https://www.mesresultats.synlab.fr>). Une connexion est alors possible grâce à un n° d'identifiant et un mot de passe fournis lors de la première connexion. Pour plus de précision, une procédure est indiquée sur le premier compte-rendu ou sur demande au laboratoire.

La facturation

Pour la prise en charge, les informations suivantes sont nécessaires :

- L'ordonnance dans tous les cas.
- Des renseignements sur le Patient :
 - Adresse du patient,
 - Téléphone :
 - Permet de joindre le patient en cas de résultat anormal, si le médecin est non joignable,
 - Permet d'obtenir des renseignements administratifs.
- Tiers payant :
 - Sécurité sociale :
 - Code caisse,
 - Régime,
 - Centre,
 - N° de sécurité sociale,
 - Nature de l'exonération (maladie, maternité, accident du travail, invalidité, affection longue durée),
 - CMU, AME,
 - Date fin de droits.
 - Mutuelle :
 - Nom de la mutuelle ou code préfectoral = numéro AMC,
 - N° d'adhérent,
 - Date fin de droits.

En l'absence des informations permettant la prise en charge du tiers payant, une note d'honoraire est envoyée au patient.

Si le patient vient au laboratoire, la carte vitale sera présentée à l'accueil.

HYGIENE ET SECURITE

1. RISQUE AES : ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG

1/ Les mesures immédiates :

- Cas de piquûre, coupure ou blessure avec du matériel souillé (Sang, liquide biologique) :
 - Ne pas faire saigner la blessure,
 - Nettoyer la zone à l'eau et au savon,
 - Rincer abondamment,
 - Désinfecter la zone pendant 15 minutes à l'aide d'une solution antiseptique (Dakin non périmé, alcool 70°C) ou par trempage dans de l'eau de javel diluée au 1/10.
- Cas de projection sur une peau présentant des lésions, des muqueuses ou les yeux :
 - Rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique pendant au moins 5 minutes,
 - Désinfecter :
 - *pour la peau* : suivre la même instruction qu'en cas de coupure,
 - *pour les yeux* : utiliser du collyre antiseptique.

2/ Déclaration d'accident de travail :

Dans tous les cas, il faut déclarer l'Accident de Travail dans les 24 heures.

3/ Evaluation du risque :



Le délai entre l'A.E.S et la consultation doit être le plus court possible : entre 2 h et 48 h.

L'évaluation du risque peut être réalisée avec les médecins des urgences (Maubeuge, Quesnoy ou Le Cateau), avec le CeGIDD du CH sur Valenciennes (sur rendez-vous) ou avec un référent VIH.

4/ Surveillance :

- **Un 1^{er} bilan biologique** doit être réalisé le plus vite possible (entre 4h et 48h) après l'accident par le médecin des Urgences ou le médecin référent.
- Le traitement **Prophylaxie par AZT + 3 TC + Indinavir** (ou au minimum AZT + 3TC) doit être proposé et mis en place dans les

heures qui suivent l'exposition (au mieux dans les 2 heures, au maximum dans les 48 heures).

➤ **Le médecin référent**, dans la mesure où il n'a pas lui-même prescrit la prophylaxie, doit réévaluer cette prescription dans les 48 heures. Il peut alors juger l'opportunité de poursuivre le traitement pendant **4 semaines**.

➤ **Mise en place d'une surveillance 3 à 6 mois** par le médecin référent ou le médecin du travail au niveau sérologique, clinique et biologique.



2. GESTION DES DÉCHETS

L'activité de prélèvement et l'exécution des analyses produisent 2 types de déchets :

○ **Déchets à risques :**

Les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) sont des déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif et palliatif, dans les domaines de la médecine humaine.

L'élimination de ces DASRI est soumise à une réglementation stricte. Elle doit être conduite de manière à la respecter et à ne pas compromettre la santé et la sécurité de toute personne.

Dès production de DASRI, un tri doit être fait :

- les matériels perforants doivent obligatoirement être recueillis dans des récipients ou mini collecteurs conformes (norme NF).
- les autres matériels doivent être recueillis dans des sacs plastiques (norme NF) ou des cartons avec sacs de couleur jaune avec un marquage indiquant qu'il y a un risque biologique.

○ **Déchets assimilables à des ordures ménagères :**

Ils sont à entreposer en conteneurs en vue de leur élimination par le circuit des ordures ménagères après accord de la collectivité locale.

➡ Le laboratoire SYNLAB BIOPAJ a signé une convention à titre individuel avec le prestataire COSMOLYS afin de faciliter le retrait de vos déchets. En effet, les sites de Le Cateau Cambrésis, Avenue Vauban à Valenciennes, Bavay, Le Quesnoy, Saint-Amand et Quiévrechain sont des centres de collecte.

Vous pourrez donc y déposer vos Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux (DASRI) bien identifiés.

Si vous souhaitez déposer vos DASRI dans un de nos sites, sachez qu'il vous sera demandé de signer une convention précisant les modalités de fourniture d'emballages, d'identification des emballages, du transport des déchets, du respect des délais réglementaires et du suivi de la collecte jusqu'à l'élimination.

Nous vous invitons à vous rapprocher de notre laboratoire pour tout complément d'information et souscription.

RECOMMANDATIONS PRE-ANALYTIQUES SPECIFIQUES

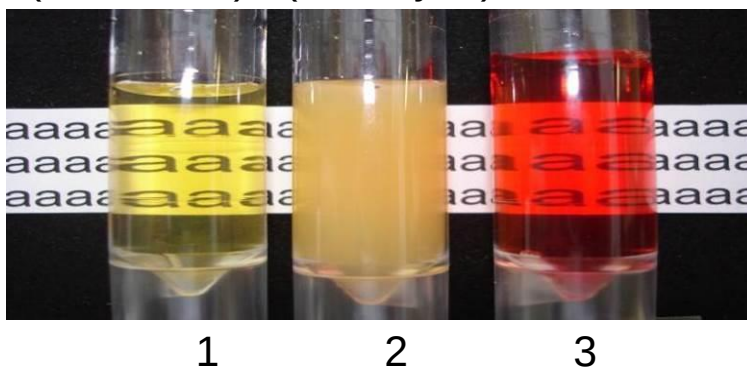
ÉTAT DE JEUNE

Le jeûne strict consiste en l'absence de toute prise alimentaire dans les heures qui précèdent le prélèvement (**12 heures**).

D'une façon générale, en l'absence de caractère d'urgence ou autre cas particuliers, il est toujours préférable d'être prélevé à jeun dans la mesure du possible, parce que :

- Certains dosages varient après ingestion d'aliments,
- La qualité du sérum ou du plasma est modifiée après le repas (opalescence, lactescence, viscosité),
- Les valeurs de référence ont été établies chez les sujets à jeun.

La photographie ci-après montre la différence entre un sérum normal : 1(limpide, non-hémolysé) et deux sérums présentant des anomalies : 2(lactescent) 3(hémolysé).



Pour arriver à jeun lors du prélèvement, il est alors recommandé, de prendre un repas léger la veille au soir et boire un verre d'eau reste possible. Cet état assure ainsi, une meilleure qualité des sérums et/ou plasmas permettant la bonne exécution technique des analyses et une interprétation pertinente des résultats.

Vous pouvez retrouver ci-dessous, la liste non exhaustive des analyses nécessitant l'état de jeûne (*pour plus de précisions : Cf. catalogue d'analyses*).

JEUNE EXIGE

Bilan ionique : Calcium
Bilan martial : Fer + coefficient de saturation
Bilan lipidique : Cholestérol/ Apolipoprotéines/ Triglycérides
Bilan glucidique : Glycosurie/ Glycémie
Calcitonine
Catécholamines fractionnées
Cortisol 8h
Cryoglobuline
CTX cross laps (prélever toujours à la même heure)
Electrophorèses
Folate / Vitamine B9
Gastrine
Homocystéine
Lipoprotéines
Prolactine
Ostéocalcine
PTH : Parathormone
Transferrine carboxydéficiente (CDT)
Vitamine B12
Vitamine D

En l'absence de jeûne strict ou en cas d'urgence (hôpitaux, cliniques), certains examens sont tout de même réalisables. La mention de l'absence de jeûne pourra être transcrite sur le compte-rendu d'analyses.

RYTHME CIRCADIEN

Tous les organismes vivants sont soumis à des **rythmes biologiques**, c'est-à-dire à des phénomènes biologiques qui se répètent à intervalles réguliers dans le temps (rythme du sommeil, pulsations cardiaques, rythme repas/digestion, système hormonal, etc.). Ce rythme est dit circadien quand sa période est d'environ 24 heures.

Ainsi, pour certains dosages, il existe une variation en cours de journée à prendre en compte pour le prélèvement (fer, transferrine, l'acide urique et le phosphore, certaines hormones : ACTH, cortisol, prolactine, TSH).

➡ Le laboratoire peut préconiser des examens à réaliser à certaines heures (*pour plus de précisions : Cf. catalogue d'analyses*).

REGIME ALIMENTAIRE

La prise de certains aliments peut influencer sur les résultats de certaines analyses. C'est pourquoi il est nécessaire, parfois, de suivre un régime alimentaire spécifique avant le prélèvement.

Analyses	Régime nécessaire
Activité rénine plasmatique Aldostérone sérique ou urinaire Corticostérone	☞ Régime normosodé
Sérotonine	☞ Éviter dans les 2 jours précédant l'examen la consommation de fruits secs, bananes, chocolat, agrumes
Sérotonine-5HIA urinaire Catécholamines	☞ Éviter dans les 2 jours précédant l'examen la consommation de fruits secs, bananes, chocolat, agrumes
Hydroxyproline	☞ Éviter dans les 2 jours précédant l'examen la consommation d'aliments riches en collagène (viande, gelée ou gélatine, glaces, sucreries, charcuterie...)
Métanéphrine	☞ Signifier si le patient est ou non sous B-bloquant
Porphyrines fécales	☞ Éviter dans les 3 jours précédant l'examen la consommation de légumes verts et de viande rouge saignante

(Pour plus de précisions : Cf. catalogue d'analyses).



LE REPOS

Certaines analyses nécessitent l'absence d'effort physique précédant le prélèvement, notamment pour :

- Acide lactique
- Acide pyruvique
- Activité rénine plasmatique (allongé)
- Catécholamines (allongé)
- Cortisol
- Créatinine
- LDH
- Prolactine (repos de 20 minutes en position allongée) ou pose d'un cathéter
- Aldolase (repos de 30 minutes)



LA POSTURE

Il est préconisé de respecter la position couchée pour le dosage d'aldostérone ou d'activité rénine plasmatique (l'orthostatisme double les valeurs).

LE STRESS

Il provoque une hyperventilation qui augmente le taux de cholestérol, de triglycérides, d'acides gras, la glycémie, le cortisol, l'acide urique, les hormones thyroïdiennes, ainsi qu'une augmentation du nombre de leucocytes.

DOSAGE DE MEDICAMENTS

Les dosages de médicaments sont un moyen d'augmenter la sécurité et l'efficacité de certains traitements, quand l'adaptation des posologies est délicate. Toutefois, ces analyses nécessitent des prélèvements faits dans des conditions standardisées (en fonction des heures de prises et de la posologie). En effet, selon le médicament à doser, sa nature, son mode de libération (rapide ou lente), le protocole de prélèvement est différent.

Ainsi, pour le prélèvement, il est obligatoire de noter :

- L'heure de dernière prise,
- La date et l'heure de prélèvement,
- Les renseignements posologiques (nom du médicament, dose journalière),

Il est également important de renseigner les éléments suivants :

- La date de début du traitement et/ou de l'éventuelle modification de la posologie,
- Les raisons de la prescription : recherche d'efficacité et/ou de toxicité,
- L'âge, la taille, le poids du sujet lorsque cela est possible.

DOSAGE D'ANTIBIOTIQUES

Les dosages d'antibiotiques dans le sérum sont intéressants pour le suivi de l'efficacité thérapeutique, l'adaptation posologique destinée à éviter le sous-dosage ou la toxicité de la molécule, plus particulièrement en cas d'insuffisance rénale.

Pour le prélèvement, il est important de respecter les recommandations

Analyses	Prélèvement		Transport avant centrifugation
	contenant (type)	Volume	
Amikacine	 ou  ou  ou 	1ml sérum	15 à 25°C
Gentamycine	 ou  ou  ou 	1ml sérum	2 à 8°C
Vancomycine	 ou  ou 	1ml sérum	15 à 25°C

suivantes :

- Prélèvement résiduel (creux) : juste avant une nouvelle injection, avant une perfusion de 30 minutes (reflet de la toxicité).

- Prélèvement au pic : 30 minutes après la fin d'une perfusion de 30 minutes, soit 1 heure après l'injection (reflet de l'efficacité).

Ne pas oublier également de noter « pic » et « creux » sur les tubes.

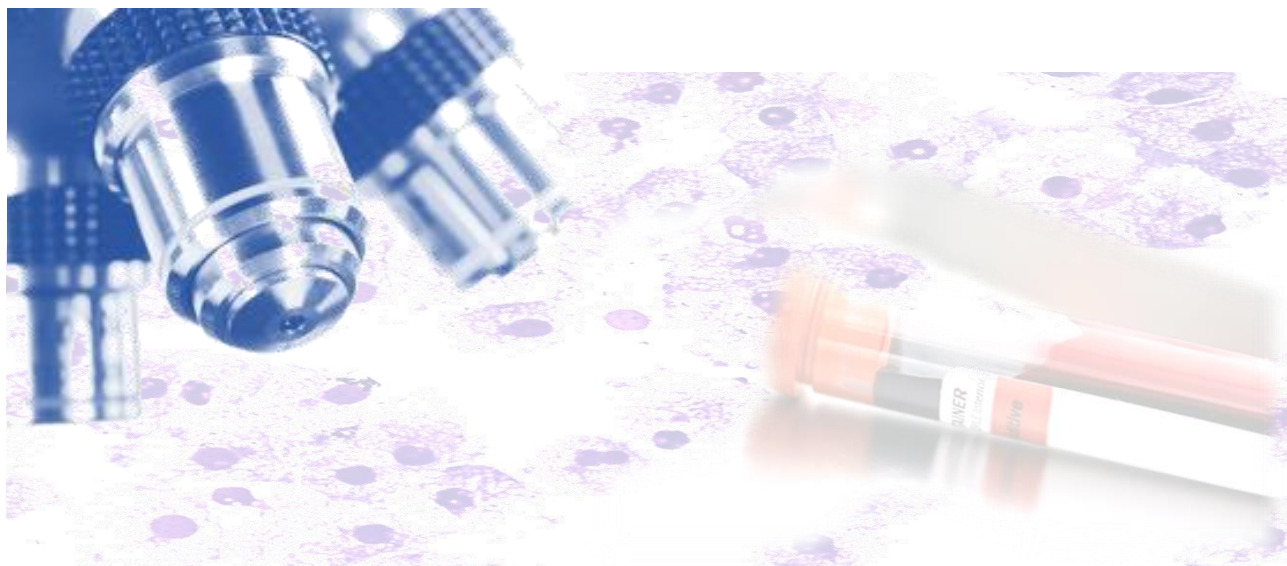
ETUDES BACTERIOLOGIQUES

Pour les analyses bactériologiques, il y a certaines conditions à respecter concernant les points suivants :

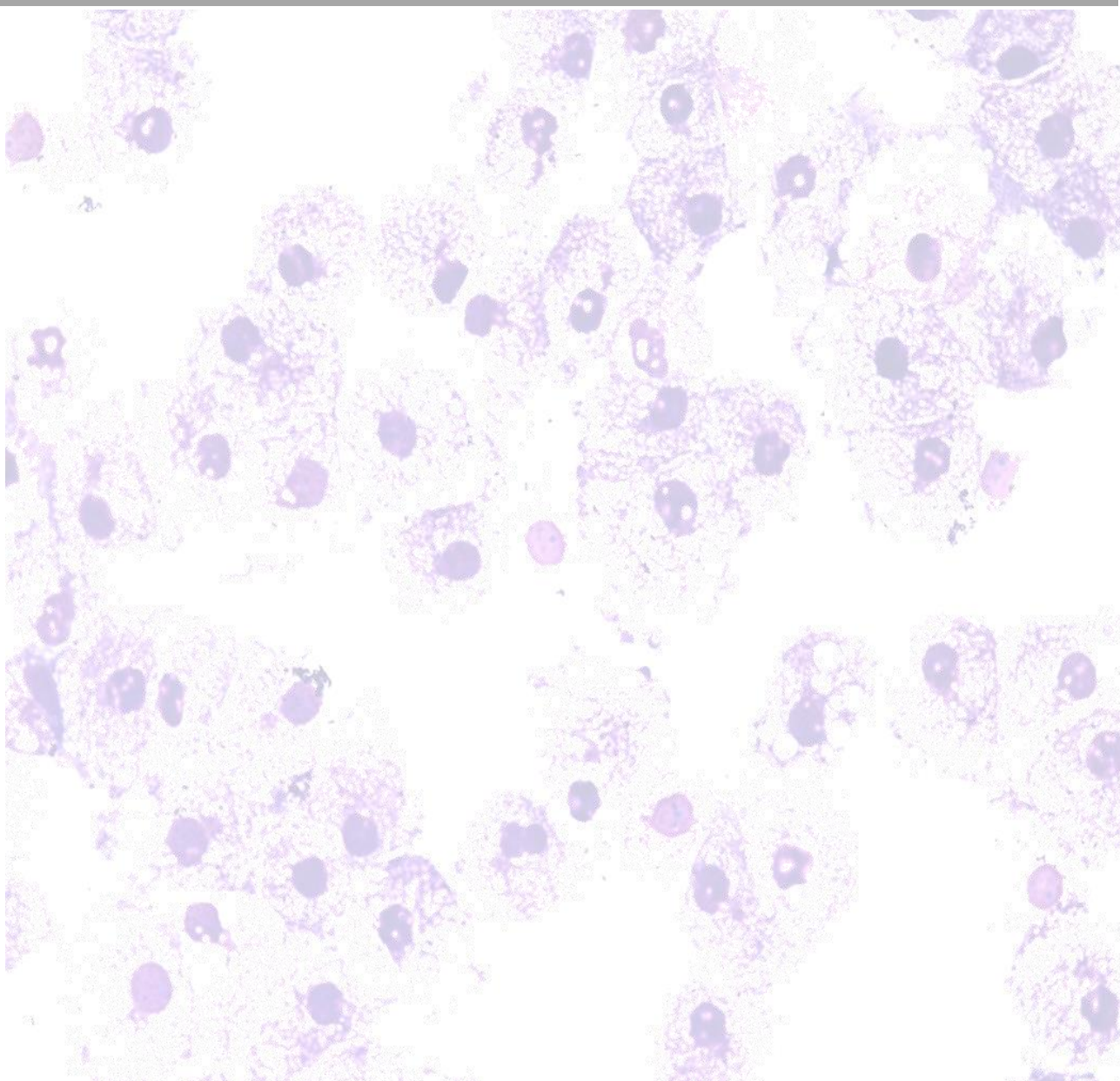
- Antibiothérapie : prélever avant toute antibiothérapie, à défaut respecter un délai de 3 jours après l'arrêt du médicament pour les contrôles. Si la personne est sous traitement antibiotique, mentionner le nom de la spécialité prescrite.
- Renseignements cliniques : donner un maximum de renseignements descriptifs de la lésion et d'éléments cliniques et veiller à une identification précise du prélèvement.
- Moment du prélèvement : effectuer le prélèvement, selon le cas, au moment le plus favorable.
- Recueil ou prélèvement en conditions stériles : sont requis une hygiène particulièrement soignée du préleveur ainsi que l'emploi de matériel stérile.
- Qualité du prélèvement : des précautions doivent être prises au cours du prélèvement pour éviter tant que possible toute contamination et pour assurer la meilleure qualité du prélèvement.
- Mise en culture rapide.

INDICATIONS MEDICALES PARTICULIERES

Pour toute information concernant des indications médicales ou le choix approprié de méthodes, veuillez contacter le laboratoire.



LES ANALYSES BIOLOGIQUES ET MICROBIOLOGIQUES



REALISATION DES PRELEVEMENTS

1. CONSIGNES GÉNÉRALES PRÉCONISÉES POUR TOUS LES PRÉLÈVEMENTS



➡ Réaliser un lavage simple des mains et/ou une désinfection par friction avec un produit hydro alcoolique,



➡ Installer la personne confortablement,
➡ Vérifier son identité (nom, prénom, nom de naissance, sexe, date de naissance), par **questions ouvertes** (de façon à ce que le patient ne réponde pas par oui ou non)



➡ Réaliser l'antisepsie en respectant le temps de contact,



➡ Réaliser le prélèvement,
➡ Eliminer l'ensemble du matériel de prélèvement dans les collecteurs adaptés au plus près du geste,

➡ **Réaliser l'étiquetage et l'identification des prélèvements**



➡ Réaliser un lavage simple des mains ou une désinfection par friction avec un produit hydro alcoolique.

2. MATÉRIEL DE PRÉLÈVEMENTS

a. TUBES / ANALYSES

Tube Citaté Bouchon BLEU	Tube gel Bouchon JAUNE Ou Rouge	Tube sec Bouchon ROUGE	Tube Hépariné Bouchon VERT	Tube EDTA Bouchon VIOLET	Tube Fluoré Bouchon GRIS
Sang total/ plasma Citraté	Sérum	Sérum	Sang total/ plasma Hépariné	Sang total/ plasma EDTA	Sang total/ plasma Fluoré

Tube héparine GEL



ANALYSES

CHIMIE – HORMONOLOGIE – MARQUEURS TUMORAUX

ACE	CRP	Potassium
Acide urique	Facteur rhumatoïde	Préalbumine
AFP	Fer / coefficient de saturation	Progestérone
Albumine	Ferritine	Prolactine
Alcoolémie	Folates sériques (Vitamine B9)	Protides
Amylase	FSH	PSA
Apo A	FT3	PSA libre
ASLO	FT4	Réserve alcaline
Bilan lipidique	Gamma GT	Sodium
Bilirubine	Haptoglobine	TGO / TGP
BNP	IgA/E/G/M	Transferrine
CA 125	Ionogramme	Triglycérides
CA 15.3	LDH	Troponine
CA 19.9	LH	TSH
Calcium	Lipase	Urée
Chlore	Magnésium sérique	Vitamine B12
Cholestérol /Cholestérol HDL	Œstradiol	Vitamine D
Cortisol	PCT	β-HCG
CPK	Phosphatases alcalines	
Créatinine	Phosphore	

Tous ces paramètres peuvent aussi se réaliser sur **Tube gel** ou **Tube sec**
Pour le IONO et le POTASSIUM : tube hépariné recommandé

A prélever sur tube sec gel



ou



: 1 TUBE PAR CATEGORIE D'ANALYSE*

ANALYSES

MEDICAMENTS	ANTICORPS	SEROLOGIE	DIVERS
- Amikacine - Benzodiazépines - Dépakine - Digoxine - Lithium - Paracétamol - Phénobarbital - Tégretol - Théophylline - Vancomycine	- Ac anti DNA - Ac antithyroïdiens (ATPO, ACTG) - Ac antinucléaire	- Chlamydia - CMV - COVID - Hépatite A (HAV) - Hépatite B (HBs HBc) - Hépatite C - Herpès - HIV - Mononucléose (MNI) - Mycoplasme - Rubéole - Syphilis (BW) - Toxoplasmose	- α1antitrypsine - Ac Anti peptides citrullinés (anti CCP) - ASD - Electrophorèse - Immuno-electrophorèse - Orosomucoïde - PTH - Phadiatop - RAST - T21 - Trophatop

*Prélever un tube sec par catégorie d'analyses (pour chaque colonne).

TUBE	ANALYSES	TUBE	ANALYSES
Tube citrate 	Remplissage du tube IMPERATIF ! D-Dimères Prot S, Prot C, AT3 Facteurs (II, V, VII, VIII, IX, X, XII) Fibrinogène TP (INR), TCA / TCK Héparinémie (HNF, HBMP)*	Tube EDTA 	Groupe sanguin Ac anti érythrocytaires (RAI) Ammoniémie (❄ sur glace) Coombs direct, Ciclosporine Electrophorèse de l'hémoglobine Folates érythrocytaires Hémoglobine glyquée, HBA1c / HLA B27 NFS / plaquettes / VS / Réticulocytes
* Demander un tube CTAD au laboratoire			

TUBE	ANALYSES	TUBE	ANALYSES
Tube héparine Non gel ! *	Magnésium érythrocytaire Plombémie	Tube fluorure 	Lactates Glycémie Glycémie post prandiale Hyperglycémie provoquée
Sec Non gel ! *	Zinc		
* Demander un tube au laboratoire			

*Dans la mesure du possible, prélever un tube sec par catégorie d'analyses (colonne).

Cf. catalogue d'analyses pour plus de précisions

b. AUTRES MATÉRIELS D'ANALYSES

RECUEIL D'URINES

<u>UNIQUEMENT ECBU</u> (Examen CytoBactériologique urinaire) et / ou cytologie	Analyse de BIOCHIMIE (ex : albumine, sucre) et / ou cytologie seule
 <u>Tube à bouchon vert Kaki AVEC ACIDE BORIQUE</u> <u>Tube bicolore avec additif pour examen des sédiments</u>	 <u>Pot stérile SANS ACIDE BORIQUE</u>
<u>PRELEVEMENT DES URINES DE 24 HEURES</u>	RECUEIL D'URINES POUR UN COMPTE D'ADDIS
 <u>Flacon 2 Litres</u> <u>pour le recueil des urines de 24 heures</u>	 <u>Flacon 500 mL</u> <u>pour le recueil des urines compte d'ADDIS</u>

RECUEIL DE SELLES : COPROLOGIE et PARASITOLOGIE



Flacon **STERILE** pour le recueil des selles

RECUEIL DE SPERME :



Flacon **STERILE** pour le recueil de sperme

PRELEVEMENT pour les liquides de ponction



Portagerm

<u>HEMOCULTURES</u>	<u>PRELEVEMENT SUR ECOUVILLON</u>	<u>PRELEVEMENT</u> <u>pour les dispositifs</u> <u>implantables</u> <u>(cathéter) et petites</u> <u>pièces opératoires</u>	<u>RECUEILS</u> <u>spécifiques</u> <u>STERILES</u> <u>(expectorations,</u> <u>pièces opératoires,</u> <u>LCR, autres)</u>
 <u>Flacons</u> <u>d'hémocultures</u>	 <u>Ecouvillons</u>	 <u>Eswab</u>	 <u>Flacon</u> <u>STERILE</u>

LES PRELEVEMENTS SANGUINS

1. GÉNÉRALITÉS

Certaines règles communes à tous les prélèvements sanguins sont à respecter :

- Ne pas transvaser le sang d'un tube à l'autre,
- Respecter le volume de remplissage (impératif pour les examens d'hémostase),



Eviter de piquer un bras lésé (fracture, brûlure, paralysie, dystrophie...), ou porteur d'une infection cutanée ou d'une dermatose.

Ne jamais piquer le bras situé du côté du sein atteint d'un cancer ou du côté d'une perfusion.

- Ne pas remettre d'aiguille usagée dans le coffret à prélèvement (risque majeur pour le personnel du laboratoire), sauf pour les aiguilles fournies par le laboratoire après sécurisation,
- Ne jamais identifier les tubes avant d'avoir réalisé le prélèvement.

a. L'ORDRE DE PRÉLÈVEMENT DES TUBES

RESPECTER L'ORDRE DE PRELEVEMENT DES TUBES !

Dans le cas où plusieurs échantillons doivent être prélevés successivement, le recueil dans l'ordre suivant est obligatoire :



➡ Toujours prélever en premier le tube destiné à une étude microbiologique pour limiter les risques de contamination (hémoculture : AEROBIE puis ANAEROBIE) ;

➡ En cas d'utilisation d'ailette, utiliser un tube neutre (sans additif)

➡ Puis, ou si utilisation d'aiguille :



1	2			3		4	5
							
Citrate de sodium	Sérum + gel		Sérum	Héparine + gel	Héparine	EDTA	Glycémie

- le(s) tube(s) destiné(s) à l'exploration de la coagulation (citrate) **1** ;
- le(s) tube(s) gel, avec activateur de coagulation (sérum) **2** ;
- le(s) tube(s) hépariné(s) **3** ;
- le(s) tube(s) contenant de l'EDTA **4** ;
- le(s) tube(s) contenant du fluor **5** .

TOUS les tubes avec un additif doivent être mélangés par des retournements lents dès la fin du prélèvement.

b. RESPECT D'ACHEMINEMENT

Afin de préserver l'intégrité de l'échantillon, celui-ci doit être acheminé le plus rapidement possible au laboratoire. Pour cela, le laboratoire organise des ramassages réguliers.

Entre le moment du prélèvement et l'arrivée au laboratoire, les échantillons doivent être conservés à température ambiante (15-25°C) et à l'abri des vibrations et des chocs. Les boîtes triples emballages doivent être maintenues de manière à ce que les prélèvements soient verticaux, bouchons vers le haut.

C. LA PRISE DE SANG

Préalables

- Vérifier l'identité du patient ; Vérifier l'ordonnance.
- Installer le patient en position semi-allongée si besoin.
- Noter les renseignements cliniques et vérifier, selon les analyses, si le patient est à jeun.
- Demander, si nécessaire, les traitements suivis (dosage de médicaments, cortisol, etc....).
- Si le patient est inquiet prendre le temps de le rassurer.



Matériel

Aiguilles stériles
Tubes sous vide
Corps de pompe
Garrot
Coton
Alcool à 70°
Pansements



Déroulement de l'acte

1. Se laver les mains.
2. Déterminer le nombre et la nature des tubes à prélever.
Prendre les tubes.
3. Placer le garrot 10 cm au-dessus du point de ponction :
Placer le bras en position basse. Faire serrer le poing. Laisser à la veine le temps de gonfler.
4. Localiser et palper la veine accessible à la ponction.
Les prélèvements sanguins veineux se font préférentiellement au pli du coude, mais peuvent aussi être réalisés sur la face antérieure de l'avant-bras, postérieure du poignet ou des mains.
5. Désinfecter le site de prélèvement à l'alcool à 70°.
Laisser sécher. Ne plus toucher le site de ponction !!!
➡ Dans le cas d'un dosage de l'alcoolémie, remplacer l'alcool par du Dakin.

6. Visser l'aiguille sur le corps de pompe.
7. Oter le capuchon protecteur de l'aiguille et vérifier l'aiguille (rectitude et biseau non émoussé).
8. Bien immobiliser le membre : poing serré, bras tendu et en appui.
9. Piquer franchement dans le sens de la veine (30°).

Introduire le 1er tube dans le corps de pompe.

10. Faire desserrer le poing et défaire le garrot.
11. Laisser le tube se remplir jusqu'à l'arrêt de l'écoulement.

Attention ! Pour les tubes contenant du citrate remplir impérativement jusqu'à saturation.

12. Retirer le tube et introduire les autres tubes si nécessaire (**en respectant l'ordre de remplissage des tubes !**) pour les remplir de la même façon.

Après avoir été rempli, chaque tube contenant un anticoagulant doit être complètement retourné 8 fois, à l'exception des tubes hémostases (bleu), qui ne sont retournés que 4 fois. Ne pas agiter.

13. Une fois le prélèvement terminé, retirer l'aiguille de la veine et appliquer immédiatement du coton ou le tampon alcoolisé (ne pas trop imbiber le tampon pour ne pas prolonger le saignement).

Désadapter l'aiguille du corps de pompe et la jeter dans le conteneur adapté.

14. Protéger le point de ponction avec le coton.

Comprimer le point de ponction ou le faire comprimer par le patient, jusqu'à l'arrêt du saignement.

15. Inscrire sur TOUS les tubes : le nom, prénom, le sexe et la date de naissance.

➡ S'il s'agit d'un groupe sanguin préciser impérativement le nom de naissance.

16. Faire un pansement légèrement compressif.

Les éventuels incidents principaux lors du prélèvement

Hématomes superficiels : ils surviennent lorsqu'une veine est traversée ou est en mauvais état ou si la compression est insuffisante. Cet hématome se résorbera spontanément après s'être un peu étendu et avoir changé de couleur en une période d'environ 1 semaine.

Les Malaises :

- Le malaise vagal, ou vasovagal : il résulte d'une stimulation trop forte du nerf vagal ou pneumogastrique, ce qui provoque un ralentissement du rythme cardiaque lors de stress, de douleurs, de confinement. C'est un malaise sans gravité, mais il y a un risque de chute.

Les symptômes sont : pâleur, troubles de la vue suivis parfois d'une perte de connaissance brève.

- ➔ Interrompre le prélèvement, faire allonger le patient tête basse, jambes surélevées, défaire col, cravate, ceinture, couvrir le patient. Prévenir rapidement le biologiste ou le médecin et prendre sa tension si possible.

Lorsque le patient à " repris ses esprits " le faire relever en 2 temps (assis puis debout) et reprendre la tension si possible, avant de le libérer.

- L'hypoglycémie : avec sueurs et pâleur.
- ➔ Proposer un verre d'eau et un sucre.
- L'hypotension orthostatique : a lieu après un lever brutal.
- ➔ Faire rasseoir le patient le temps que le phénomène se passe.
- La crise de spasmophilie : elle est déclenchée en cas de stress : hyperventilation, engourdissement, picotements aux extrémités des membres et dans la région thoracique, suivis parfois de crises de tétanie.
- ➔ Calmer et rassurer le patient, le faire respirer calmement, isoler la personne des spectateurs.
- La crise d'épilepsie : se traduit par la chute, des convulsions et une perte de connaissance.
- ➔ Éviter les blessures lors de la chute, appeler le 15.
- Les accidents cardio-vasculaires graves : appeler le 15.

2. SPÉCIFICITÉS

a. LES PRÉLÈVEMENTS DE COAGULATION

La coagulation sanguine est un processus complexe aboutissant à la formation de caillots sanguins. C'est une partie importante de l'hémostase c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes permettant d'interrompre un saignement pour éviter l'hémorragie.

Buts du test :

Détection de troubles de l'hémostase

Etude de certaines pathologies de l'hémostase, suivi de traitement

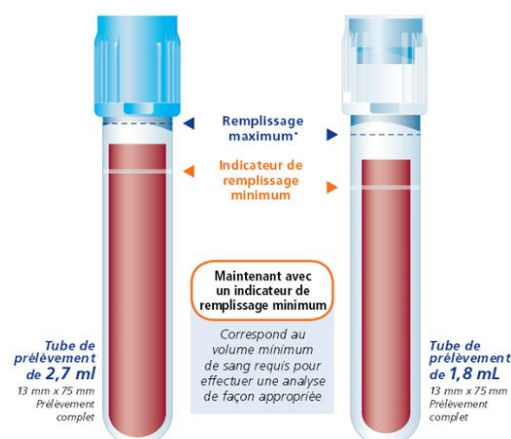
Conditions :

C'est au préleveur de gérer l'heure de la prise de sang en fonction du traitement et de l'heure d'injection selon le tableau suivant :

Consignes de prélèvement :

Remplir **IMPERATIVEMENT** le

tube bleu  citraté jusqu'à la limite indiquée sur le tube



Tolérances de remplissage des tubes hémostases

Renseignements nécessaires :

Indiquer systématiquement le traitement anticoagulant du patient

Quand TP+TCA : demander si intervention prévue, type et date d'intervention

Héparine	Administration	Test pratiqué	Moment du prélèvement
<u>HNF = Héparines non fractionnées :</u> - Héparine sodique	IV continue (perfusion)	TCA	Indifférent
- Calciparine - Héparine calcique	SC (2-3 injections/24 h)		Mi-chemin entre 2 injections ou en résiduel
<u>HBPM :</u> - Fragmine, Fraxiparine, Lovenox, Clivarine	SC (2 injections/24 h)	Anti-XA	4 heures après l'injection
Innohep, Fraxodi	SC (1 injection/24 h)		
<u>Orgaran</u>	SC (2-3 injections/24 h)	Anti-XA spécifique	6 heures après l'injection d'Orgaran

b. LES PRINCIPALES ÉPREUVES DYNAMIQUES



Parmi les nombreuses épreuves dynamiques qu'il peut exister, voici la liste non exhaustive des principales réalisées à SYNLAB BIOPAJ. Pour plus d'informations, vous pouvez toujours nous contacter. Toutes les épreuves dynamiques doivent être réalisées au laboratoire dans la mesure du possible et sur rendez-vous.

TESTS GLYCEMIQUES : Dépistage du diabète gestationnel

Buts du test : Dépistage précoce du diabète gestationnel

Evaluation de la glycorégulation

Pré-requis :

- Analyse devant être réalisée entre la 24^{ème} et la 28^{ème} semaine d'aménorrhée,
- Être à jeun depuis 12 HEURES,
- Durée d'analyse à prévoir : 2 heures.

Protocole :

1. Une prise de sang est réalisée à jeun (Glycémie T0)
2. Ingérer une solution de glucose (75g) (disponible au laboratoire)
3. Une prise de sang est réalisée 1 heure après (Glycémie T1h)
4. Une prise de sang est réalisée 2 heures après (Glycémie T2h)

Cet examen doit être réalisé de préférence au laboratoire, sur rendez-vous.

Il est recommandé de rester au repos pendant toute la durée de l'examen.

Ne rien manger d'autre et ne pas fumer pendant l'examen.

Interprétation :

Valeurs seuil : T0 < 0,92g/l ; T+60mn < 1,80g/l ; T+120mn < 1,53g/l

Une seule valeur supérieure au seuil signe le diabète gestationnel.

TESTS GLYCEMIQUES : Dépistage du diabète sucré

Buts du test : Dépistage des états diabétiques

Pour explorer certaines hypoglycémies

Dans l'exploration des sécrétions de somatotrophine

Pré-requis :

- Être à jeun depuis 12 HEURES,
- Durée d'analyse à prévoir : de 2 à 5 heures selon l'indication du médecin.

ATTENTION : En cas de suspicion d'hypoglycémie, à : T30, T60, T90, T120, T180, T240, T300 minutes

(→ Dans tous les cas, si le médecin précise des temps de prélèvement, il faut les respecter)

Protocole :

1. Une prise de sang est réalisée à jeun.

2. Ingérer une solution de glucose (75g ou 100g selon la prescription) à retirer en pharmacie.

3. Puis une prise de sang est réalisée toutes les 30 minutes (jusqu'à la durée demandée par le médecin pouvant aller de 2 à 5 heures).

Cet examen doit être réalisé de préférence au laboratoire, sur rendez-vous.

Il est recommandé de rester au repos pendant toute la durée de l'examen.

Ne rien manger d'autre et ne pas fumer pendant l'examen.

Analyses pouvant être effectuées : Glucose, Insuline, Peptide C

Cause d'annulation du test : Vomissement

Risque : Le malaise vagal ce qui nécessite une surveillance du patient lors du test

TEST AU SYNACTHENE IMMEDIAT

Buts du test : Etude de la capacité sécrétoire des cortico-surrénales

Pour explorer certaines hypoglycémies

Dans l'exploration des sécrétions de somatotrophine

Conditions :

- A jeun depuis 12h
- Arrêt des corticoïdes depuis 48h au minimum
- Un repos d'une 1/2h peut être nécessaire si le patient est stressé

Produit administré : Synacthène R immédiat (ampoule à 0.25 mg) disponible en pharmacie

Déroulement de l'épreuve :

- Faire un prélèvement à T0 (si possible 8h du matin)
- Injection du synacthène® en Intra Musculaire
- Faire des prélèvements à T30 min, T60 min

Analyses pouvant être effectuées :

- Cortisol
- DHEA libre
- Dérivés du cortisol (11desoxycortisol, 21 desoxycortisol, 11 desoxycorticostérone)

Risque : Une surveillance du patient pendant le test est nécessaire car risque allergique possible.

Test au lactose

Buts du test : Etudier la déficience en lactase (bêta galactosidase) : intolérance au lactose, pouvant se manifester par des ballonnements, diarrhées, coliques, douleurs abdominales.

Conditions :

- A jeun depuis 12h
- Déconseillé aux enfants en bas-âge

Produit administré : 50 g de lactose

Déroulement de l'épreuve :

- Faire un prélèvement à T0
- Ingestion de 50 g de lactose
- Faire des prélèvements :
 - Pour le cas général à : T30, T60, T90, T120 minutes

(→ Dans tous les cas, si le médecin précise des temps de prélèvement, il faut les respecter)

Risque : malaise digestif et/ou diarrhée pendant l'épreuve.

Temps de saignement : Technique d'IVY ET de DUKE



En raison de son manque de sensibilité et de spécificité, la réalisation du temps de saignement n'est plus préconisée dans l'évaluation pré-opératoire du risque hémorragique, ni dans le diagnostic de la maladie de Willebrand (recommandation HAS 2011).

Ainsi, **cet examen** n'est plus à la nomenclature des actes de biologie médicale et **n'est plus réalisé par notre laboratoire**.

N'hésitez pas à contacter le laboratoire pour avoir des renseignements complémentaires.

C. LES HÉMOCULTURES

Une **hémoculture** est un examen sanguin qui consiste à mettre en culture un échantillon de sang, afin d'identifier un ou plusieurs germes. Elles sont réalisées devant des fièvres inexpliquées.

Prélever 2 ou 3 séries, soit 4 à 6 flacons correctement remplis, en un seul prélèvement (stratégie du prélèvement unique).

Le prélèvement au moment d'un pic fébrile n'améliore pas la sensibilité de l'examen.

Consignes de prélèvement :

AVANT LE PRELEVEMENT :

1- Vérification de la péremption des flacons sur l'étiquette des flacons



2- Contrôle de la pastille



3- Conditions d'asepsies à respecter



LE PRELEVEMENT :

Dispositif de prélèvement



Ordre de prélèvement : ponction multiple ou unique



Le flacon aérobie **VERT FA PLUS** en 1er

OU



Les tubes APRES les flacons



Flacon **aérobie (VERT)** puis Flacon **anaérobie (ORANGE)** puis tubes sanguins si nécessaires

- Volume de remplissage pour les adultes :

8-10 ml par flacon

important

2 graduations
à prélever



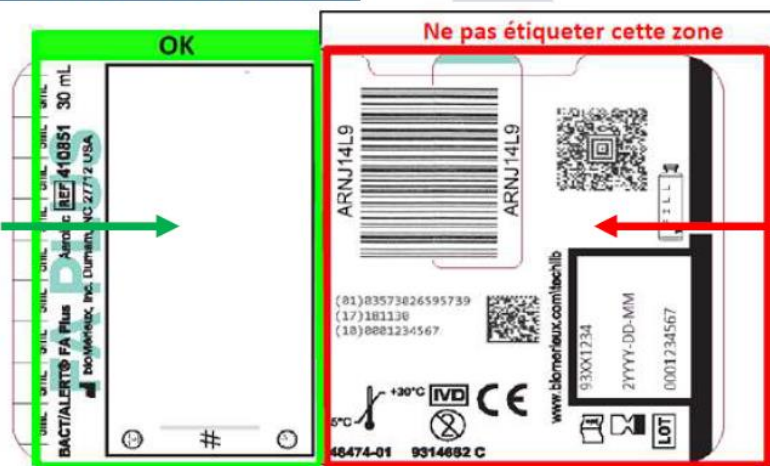
Utiliser le repère
visuel de 10 ml

- Si le flacon est trop rempli → Risque de **faux positifs**
- Si le flacon est insuffisamment rempli → Risque de **faux négatifs**

APRES LE PRELEVEMENT :

IDENTIFICATION DES FLACONS :

Coller
l'étiquette
d'identification
UNIQUEMENT
dans cette zone.



**NE PAS
MASQUER
cette zone**



Si le positionnement de l'étiquette n'est pas correct, la mesure du volume ne peut pas être réalisée par l'automate



- Ne pas écrire sur le fond du flacon
- Ne pas masquer le fond du flacon



Conditions d'acheminement et de conservation :

Les prélèvements doivent être acheminés rapidement au laboratoire.
Si cela n'est pas possible, ils doivent être laissés à température ambiante.

Renseignements nécessaires :

- identifier les prélèvements : nom, prénom, date de naissance du patient
- préciser si le patient prend un traitement antibiotique
- l'heure de prélèvement
- température du patient au moment du prélèvement
- si possible, indiquer le numéro de l'hémoculture (1, 2 ou 3)

LES PRELEVEMENTS URINAIRES



1. GÉNÉRALITÉS

Parmi leurs principales fonctions, les reins sont chargés de filtrer le sang et d'éliminer les déchets en produisant de l'urine. Cette dernière sera ensuite éliminée de l'organisme avec :

- Les excédents de substances minérales telles que le sodium, le potassium, le calcium, le magnésium, les chlorures, les phosphates, les sulfates.
- Le surplus d'éléments organiques tels que l'urée, l'acide urique, les acides aminés, les enzymes, les hormones, les vitamines.

Une analyse chimique de l'urine pourra permettre :

- De détecter un trouble du mécanisme de filtration du rein causé par une inflammation ou une hypertension.
- De déterminer la présence anormale de sang dans les urines, souvent symptomatique d'inflammations, de lésions du rein ou des voies urinaires.
- De déceler la présence de sucre dans les urines. Le taux de glucose dans les urines est souvent le signe d'un diabète sucré.

L'urine peut aussi faire l'objet d'un examen microscopique afin de mettre en évidence toutes les cellules présentes (les hématies, les leucocytes...) mais aussi différentes formes de cristaux, comme les sels de calcium ou l'acide urique.

Enfin, un examen bactériologique des urines peut être réalisé. Celui-ci permettra de détecter de nombreux micro-organismes tels que les bactéries.

Cf. catalogue d'analyses pour plus de précisions.

Types de recueil :

Sans une précision du médecin, le prélèvement peut concerner un échantillon (1ère miction) ou des urines de 24 h (préférable pour certaines analyses).

Précautions : A jeun si possible

Identification : Bien identifier les prélèvements (nom-prénom-jour du prélèvement)

Acheminement et conservation :

A température ambiante : 15-25°C



Tube à bouchon vert
kaki **AVEC ACIDE
BORIQUE**
Tube bicolore avec
additif pour examen
des sédiments

Les urines recueillies dans un tube contenant un milieu de conservation de type **Borate** (bouchon de couleur vert kaki) peuvent être acheminées dans un délai de **24H à température ambiante**.

Les urines recueillies dans un tube bicolore avec additif permet le transport et la conservation de l'échantillon jusqu'à **24H à température ambiante**.

A température réfrigérée : Entre 2 et 8°C



Pot **STERILE SANS
ACIDE BORIQUE**

Les urines recueillies dans un **autre flacon sans borate ou sans conservateur** doivent être acheminées au laboratoire **dans les délais les plus brefs**.

Selon, les analyses à réaliser, il peut être recommandé de conserver l'échantillon à température réfrigérée comprise entre 2 et 8°C.

➔ **Cf. catalogue d'analyses pour plus de précisions.**



Flacon 2 Litres
pour le recueil des
urines de 24 heures

OU



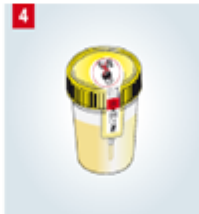
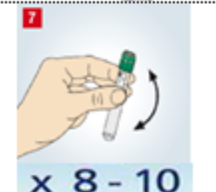
Flacon 500 mL
pour le recueil
des urines
**compte
d'ADDIS**

Le flacon doit être acheminé au laboratoire **dans les délais les plus brefs**. En cas d'apport différé, **conserver l'échantillon au réfrigérateur (2 à 8°C)**.

➔ **Cf. catalogue d'analyses pour plus de précisions.**

a. ECBU (EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES)

Modalités de recueil :

UNIQUEMENT ECBU (Examen CytoBactériologique urinaire) et / ou cytologie 	
Dans la mesure du possible, réaliser le prélèvement : - Sur les urines du matin ou 4 heures après la dernière miction - Avant la prise d'antibiotiques	
1 	Se laver les mains au savon (antiseptique si possible). Puis, procéder à une toilette intime minutieuse avec un antiseptique.
2 	Ouvrir le pot de recueil stérile en dévissant le couvercle et poser le couvercle sur une surface plane canule vers le haut. ⚠ Ne pas toucher l'intérieur du couvercle ni l'intérieur du pot, ni la canule.
3 	Uriner le 1^{er} jet dans les toilettes*. Stopper le jet. Recueillir le 2^{ème} jet d'urine dans le flacon : ⚠ Remplir le flacon au minimum jusqu'à la graduation 20 mL
* Attention : le 1^{er} jet est nécessaire pour une analyse ou recherche de Chlamydiae	
4 	Finir d'uriner dans les toilettes. Refermer le pot soigneusement et hermétiquement.
5 	Retirer l'étiquette de protection située sur le dessus du couvercle. ⚠ Une aiguille est présente dans l'orifice de prélèvement ne pas introduire son doigt.
6 	⚠ Ne pas ouvrir les tubes !!!!! Introduire le tube vert en 1^{er} dans l'orifice de prélèvement du côté bouchon. Pousser le tube afin de le remplir d'urine. Ensuite, faire de même avec le grand tube ⚠ Si vous ne réalisez pas cette étape le flacon doit être conservé au maximum : 24 heures à température réfrigérée (2-8°C) OU 2 heures à température ambiante (15-25°C)
Attendre le remplissage complet des tubes. ⚠ Veiller à remplir les tubes jusqu'au repère de remplissage minimum indiqué sur l'étiquette.	
7 	Une fois remplis, homogénéiser les tubes par 8 à 10 retournements. x 8 - 10
8 	Transmettre les tubes + le flacon au laboratoire à l'intérieur du sachet
Identifier le flacon : nom / prénom / date de naissance / date et heure de recueil	
CONSERVATION – TRANSPORT ET TRANSMISSION AU LABORATOIRE	
A apporter au laboratoire le plus rapidement possible. Compléter CONSCIENCIEUSEMENT la fiche de renseignements présente au verso. La placer avec l'ordonnance dans la pochette extérieure au sachet (⚠ ne pas mettre les documents "papier" en contact direct avec les échantillons)	



Si le pot stérile ne contient **pas de conservateur**, les urines doivent être conservées **à une température réfrigérée comprise entre 2 et 8°C, pour une durée maximale de 24 heures.**

➤ Chez le Bébé :



- Faire une désinfection soigneuse,
- Poser la poche collectrice (fournie en pharmacie). Celle-ci devra être changée toutes les 1/2 heure (risque de recontamination des muqueuses),

Attention, toute trace de selles impose de recommencer le prélèvement. Une fois le recueil effectué, mettre la poche dans un pot stérile type "pot à coproculture" (fourni par le laboratoire).



Ne pas transvaser la poche d'urine dans le pot.

b. RECUEIL DES URINES DE 24H

Buts du test : Le recueil des urines de 24H permet de doser certains paramètres de biochimie urinaire et de déterminer le débit de ceux-ci sur 24h.

Modalités du recueil :

MATERIEL	MODALITES DE RECUEIL
 <u>Flacon 2 Litres pour le recueil des urines de 24 heures</u>	1. Le matin au lever (le 1^{er} jour à x heures) : ➡ Uriner en vidant la totalité de la vessie aux toilettes (jeter les urines). 2. Noter sur le flacon : Nom / Prénom / Date ET heure de départ du recueil. 3. Pendant 24 heures, c'est-à-dire jusqu'au lendemain matin, même heure : ➡ Recueillir la totalité des urines dans le flacon remis par le laboratoire. Les urines émises à x heures le 2^e jour doivent cette fois être recueillies.
CONSERVATION ET TRANSMISSION AU LABORATOIRE	
Pendant la durée du recueil, conserver le flacon au réfrigérateur entre 2-8°C. La totalité des urines de 24 heures doit être apportée au laboratoire dans les plus brefs délais. Remplir CONSCIENCIEUSEMENT et transmettre la fiche de renseignements.	

C. COMPTE D'ADDIS OU HLM

But du test : Numération des hématies et des leucocytes sur des urines recueillies pendant un temps limité et bien défini, généralement 3 heures.

Modalités du recueil :

MATERIEL	MODALITES DE RECUEIL
 <u>Flacon 500 mL</u> <u>pour le recueil des</u> <u>urines compte</u> <u>d'ADDIS</u>	 1. Le matin, faire sonner le réveil 3heures avant l'heure habituelle : uriner en vidant la totalité de la vessie aux toilettes (jeter les urines). 2. Boire un grand verre d'eau
	3.  Noter sur le flacon : Nom / Prénom / Date ET heure de départ du recueil.
	4. Se recoucher et rester allongé au repos pendant 3 heures.
	 5. Recueillir la totalité des urines dans le flacon remis par le laboratoire.  Dans l'intervalle des trois heures, toutes les urines doivent être récupérées dans le flacon. 6. Noter l'heure sur le flacon :
CONSERVATION ET TRANSMISSION AU LABORATOIRE	
Pendant la durée du recueil, conserver le flacon au réfrigérateur entre 2-8°C.	
La totalité des urines doit être apportée au laboratoire dans les plus brefs délais.	
Remplir CONSCIENCIEUSEMENT et transmettre la fiche de renseignements.	

LES PRELEVEMENTS DES SELLES

1. LA COPROCULTURE

La coproculture est la culture bactériologique de selles afin de détecter la présence de germes pathogènes normalement absents du tube digestif ou anormalement nombreux.

Elle se pratique sur selles liquides, molles, glaireuses ou hémorragiques ou sur indications très précises pour des selles solides.

Buts du test :

Recherche de bactéries responsables d'une diarrhée, d'éventuelles bactéries résistantes chez un patient asymptomatique,

Bilan d'une intoxication alimentaire...

Eventuelle détection d'indice d'une parasitose intestinale

Précautions : Eviter la prise de traitement charbon, suppositoires.

Modalité du recueil :

MATERIEL	MODALITES DE RECUEIL		
 <u>Flacon STERILE pour le recueil des selles</u>	 A Réaliser avant la prise d'antibiotique.		
	1. Recueillir la 1^{ère} selle du matin :		
	Directement dans le flacon stérile. 	OU	Dans un récipient propre. Puis, prélever le volume d'une noix de selle à l'aide de la spatule présente dans le pot stérile fourni par le laboratoire. 
	Remarques : - Ne jamais récupérer les selles dans la cuvette des toilettes. - Pour un bébé : recueillir les selles dans la couche.		
	2. Bien refermer le pot hermétiquement.		
		3. Noter sur le pot : Nom / Prénom / Date de naissance + Date ET heure du recueil.	
CONSERVATION ET TRANSMISSION AU LABORATOIRE			
Apporter au laboratoire le plus rapidement possible.			
Possibilité de conserver le flacon au réfrigérateur entre 2-8°C (maximum 12heures).			
	- Joindre l'ordonnance - Remplir CONSCIENCIEUSEMENT et transmettre la fiche de renseignements.		

2. COPROLOGIE FONCTIONNELLE

Il s'agit globalement du même procédé que la coproculture avec les consignes similaires préconisées.

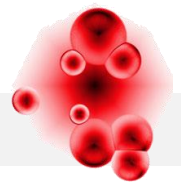
Buts du test :

Recherche des troubles fonctionnels et lésionnels du tube digestif

⇒ Déceler l'origine des perturbations

⇒ Orienter le diagnostic clinique et éventuellement suggérer des recherches complémentaires

Modalités de recueil : Recueil de la totalité des selles de 24,48 ou 72h dans les flacons hermétiques fournis par le laboratoire.



3. RECHERCHE DE SANG DANS LES SELLES

Lors de constipation, d'hémorroïdes ou pour certaines maladies digestives ou pathologies (cancer colorectal), du sang peut se retrouver dans les selles. Ces saignements peuvent être visibles mais aussi invisibles à l'œil nu.

Les causes du sang dans les selles sont donc nombreuses, peu évidentes à diagnostiquer (en dehors des hémorroïdes et de la constipation) et plus ou moins graves.

Buts du test :

Recherche des troubles fonctionnels, lésionnels du tube digestif

Recherche de pathologies ou maladies digestives

Précautions : Il est recommandé que le malade ne consomme pas pendant les 3 jours précédant l'analyse : les viandes, les poissons, les mets à base de sang, les végétaux verts, les médicaments à base de fer et de cuivre.

Modalités de recueil :

➤ Recueil des selles sur 3 jours consécutifs de selles fraîches.

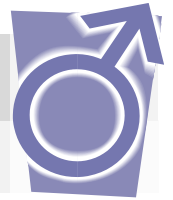
Les recueils doivent être individualisés et bien identifiés.

Conditions d'acheminement et de conservation :

Il est préférable de transmettre les échantillons au fur et à mesure.

En cas d'apport différé, les conserver à température réfrigérée (2 à 8°C).

LE RECUEIL DE SPERME



1. SPERMOGRAMME

Un spermogramme représente la première intention à réaliser chez l'homme en cas d'hypofertilité du couple.



Le laboratoire ne réalise plus cette analyse.

Ne pas hésiter à contacter le laboratoire pour avoir des renseignements complémentaires.

Le but du test est d'apprécier les fonctions fécondantes du spermatozoïde ou celles impliquées dans la mobilité nécessaire à la traversée des voies génitales féminines.

2. SPERMOCULTURE

La spermoculture est un examen d'aide au diagnostic de certaines infections, induisant ou non à un problème de fertilité masculine.

Buts du test : Rechercher la présence d'agents infectieux pour orienter vers un traitement thérapeutique antibiotique.

Modalités de recueil : Le recueil doit de préférence s'effectuer au laboratoire. Mais afin de faciliter le prélèvement pour l'homme, il est possible de le faire à la maison et d'apporter l'échantillon au laboratoire immédiatement après.



Ne pas utiliser de préservatif.

MATERIEL



Flacon **STERILE** pour le recueil de sperme

MODALITES DE RECUEIL



Se laver les mains au savon (antiseptique si possible).

Puis, **procéder à une toilette** intime minutieuse du gland avec un antiseptique.



Recueillir la totalité de l'éjaculat dans le flacon stérile mis à disposition par le laboratoire.



Noter sur le flacon : Nom / Prénom / Date ET heure recueil.

CONSERVATION ET TRANSMISSION AU LABORATOIRE

Le prélèvement doit être apporté au laboratoire dans un **délai inférieur à 2 heures.**

Remplir CONSCIENCIEUSEMENT et TRANSMETTRE la fiche de renseignements.

La placer avec l'ordonnance dans la pochette extérieure au sachet,
(Attention : ne pas mettre les documents " papier " en contact direct avec le flacon)

LES PRELEVEMENTS GYNECOLOGIQUES



Les prélèvements gynécologiques permettent de différencier les différents types d'infections vaginales : parasitaires, mycosiques ou bactériennes. Ils permettent le diagnostic de certaines Maladies Sexuellement transmissibles (MST).

Buts des tests :

Observer s'il existe un déséquilibre de la flore bactérienne normale du vagin.

Identifier une bactérie ou un champignon microscopique éventuellement responsable de l'infection.

Rechercher la présence d'agents infectieux pour orienter vers un traitement thérapeutique antibiotique.

Conditions :

- Dans les 12 heures précédant le prélèvement, éviter toute toilette intime, tout traitement local (crème, gels, savons...) ainsi que tout rapport sexuel le jour précédant l'examen.
- Réaliser le prélèvement avant ou à distance de tout traitement antibiotique (> 15j pour les chlamydiae, > 5j pour les germes banaux.).
 - Eviter le prélèvement pendant la période menstruelle.

Remarque : certains prélèvements peuvent être réalisés en auto-prélèvement par la patiente ou le patient lui-même.



1. PRÉLÈVEMENT VAGINAL

Modalités de recueil :

- Placer la patiente en position gynécologique et placer le spéculum
- Réaliser à l'aide d'un écouvillon stérile (1 Eswab ) un écouvillonnage des parois vaginales
- Pour une demande de recherche de Chlamydiae : privilégier le col et prélever 1 écouvillon spécifique pour PCR en plus.
 - La recherche de Gonocoque sera effectuée en même temps.
- Pour une demande de recherche de Mycoplasme : prélever un écouvillon supplémentaire qui sera déchargé dans un milieu de transport spécifique (milieu UMMt).

Renseignements nécessaires :

Identifier les écouvillons avec les nom, prénom, la date et l'heure du recueil

Renseigner les zones de prélèvements si possible

Indiquer si traitement médicamenteux éventuel

Conditions d'acheminement et de conservation :

- L'acheminement au laboratoire doit se faire **dans un délai inférieur à 24heures**.

Cf. catalogue d'analyses pour plus de précisions.

2. PRÉLÈVEMENT POUR IST (EX: CHLAMYDIAE TRACHOMATIS ET NEISSERIA GONORRHOEAE, ETC.)

De nombreuses bactéries, virus et différents parasites peuvent se transmettre par contact cutané lors d'un rapport sexuel vaginal, anal ou oral. Certaines infections sexuellement transmissibles peuvent aussi se transmettre de la mère à l'enfant, pendant la grossesse, à l'accouchement et lors de l'allaitement. Pour la plus grande part, l'incidence des IST (infections sexuellement transmissibles) est liée à huit agents pathogènes : l'hépatite B, le virus de l'herpès (HSV), le VIH et le papillomavirus humain (PVH), la syphilis, la gonorrhée, la chlamydie et la trichomonase.

Ainsi, la recherche d'IST s'orientera sur la détection des germes suivants : Chlamydia trachomatis, Neisseria gonorrhoeae, Mycoplasma genitalium, Mycoplasma hominis, Ureaplasma urealyticum et Trichomonas vaginalis.

a. SUR URINES

Sont acceptés, les prélèvements d'urine 1er jet (début de miction, 1ères urines du matin ou 1h après la dernière miction) dans un pot ECBU



, à partir duquel un tube



sera rempli.

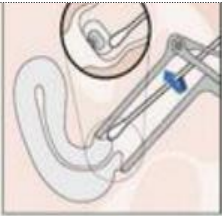
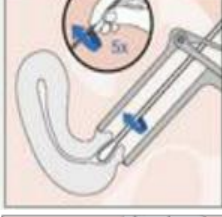
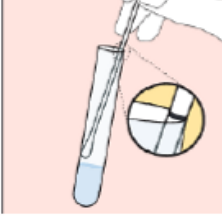
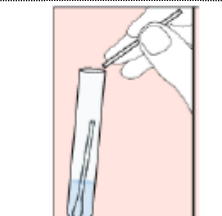
Cf. chapitre ECBU et catalogue d'analyses pour plus de précisions.

b. PRÉLÈVEMENT GÉNITAL

Réaliser le prélèvement, décharger l'écouvillon dans le tube et le laisser à l'intérieur (tige sécable).

Chez la femme pour le Prélèvement Vaginal « classique »	Chez la femme et chez l'homme pour les IST (ex : chlamydiae)
	
Tube avec bouchon rose	Tube avec bouchon orange

Modalités de recueil vaginal et endocervical :

	1/ NETTOYER : ✓ Enlever tout excès de mucus de l'orifice cervical et de la muqueuse avoisinante ; ✓ Utiliser plus d'un écouvillon si besoin.
	2/ COLLECTER : ✓ Insérer un nouvel écouvillon propre dans le canal endocervical ; ✓ Tourner 5 fois l'écouvillon dans un sens ; ✓ Retirer soigneusement l'écouvillon sans toucher la muqueuse vaginale.
	3/ ALIGNER : ✓ Retirer le bouchon du tube avec milieu ; ✓ Placer l'écouvillon dans le tube jusqu'à ce que la ligne noire visible sur la tige de l'écouvillon soit alignée avec le bord du tube.
	4/ BRISER : ✓ Incliner avec précaution l'écouvillon contre le bord du tube afin de briser la tige de l'écouvillon au niveau de la ligne noire ; ✓ Jeter la partie supérieure de l'écouvillon.
	5/ FERMER : ✓ Refermer le tube en serrant bien le bouchon. 6/ IDENTIFIER : ✓ Identifier le tube avec l'identité du patient (Nom, Prénom).

Cf. catalogue d'analyses pour plus de précisions.

c. PRÉLÈVEMENT ANAL

Réaliser le prélèvement, décharger l'écouvillon dans le tube et le laisser à l'intérieur (tige sécable).



Tube avec **bouchon rose**

Cf. catalogue d'analyses pour plus de précisions.

d. SUR SPERME



Recueil à faire dans un pot stérile à bouchon blanc.
A déposer **au plus vite** car conservation entre 2 et 8°C.

Modalités de recueil : **Cf. chapitre spermoculture et catalogue d'analyses pour plus de précisions.**

PRELEVEMENT URETRAL

Un prélèvement urétral peut être réalisé chez l'homme. Certaines bactéries responsables d'infection génitale, notamment les chlamydiae, peuvent être plus facilement retrouvées au niveau de l'urètre.

Conditions :

- Le matin, avant toute toilette, avant la première miction.
- A réaliser **exclusivement au laboratoire**.

Modalités de recueil :

- Placer le patient en position assise sur le fauteuil de prélèvement
- Réaliser le prélèvement au niveau de l'urètre avec de fins écouvillons stériles.
- Si demande de recherche de mycoplasmes ou chlamydiae (demande explicite sur la prescription), prélever 2 écouvillons en plus.

Renseignements nécessaires :

Identifier les écouvillons avec les nom, prénom, la date et l'heure du recueil

Indiquer si traitement médicamenteux éventuel

Cf. catalogue d'analyses pour plus de précisions.

LES PRELEVEMENTS DES PEAUX ET DES PHANERES

Certaines maladies peuvent être provoquées par des bactéries, mycoses ou infections fongiques au niveau de la peau et des cheveux. Ainsi, le prélèvement de ces zones infectieuses peut être prescrit.

Buts des tests :

Identifier une bactérie ou un champignon microscopique éventuellement responsable de l'infection

Rechercher la présence d'agents infectieux pour orienter vers un traitement thérapeutique antibiotique.

Conditions :

- A réaliser de préférence au laboratoire
- S'assurer qu'aucun traitement antifongique (local ou général) n'aura été entrepris. Sinon, il faudra effectuer le prélèvement 10 jours après l'interruption du traitement.

1. PRÉLÈVEMENT DE PEAU

Modalités de recueil :

- Repérer la zone lésée
- Gratter fortement les squames à la périphérie des lésions à l'aide d'une curette de Brocq, d'un grattoir de Vidal ou éventuellement un vaccinostyle stérile
- Les déposer dans une boîte de Pétri stérile.



*Grattoir
de Vidal*

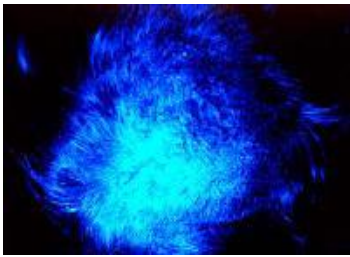


*Curette
de Brocq*

2. PRÉLÈVEMENT DE PHANÈRES

Modalités de recueil :

- Repérer la zone lésée
- Pour les teignes du cuir chevelu et des poils, il sera préférable de faire un examen préalable des lésions sous une lampe de Wood (UV)



*Utilisation de
lampe de Wood
sur cheveux*

→ A l'aide d'une pince à épiler, ne prélever que les cheveux fluorescents.

A défaut, recueillir les cheveux cassés

- Racler les squames et les croûtes avec une curette
- Les déposer dans une boîte de Petri stérile.
- Prélever le pus des lésions suppurées avec un écouvillon stérile

3. PRÉLÈVEMENT D'ONGLES

Modalités de recueil :

- Repérer la zone lésée
- Couper, avec des ciseaux ou une pince stérile, toute la partie de l'ongle atteint jusqu'à la limite de la partie saine
- Les déposer dans une boîte de Pétri stérile.



Renseignements nécessaires :

Identifier les prélèvements avec les nom, prénom, la date du recueil

Indiquer si traitement médicamenteux éventuel

Conditions d'acheminement et de conservation :

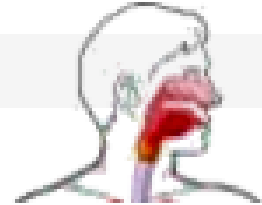
- Acheminer au laboratoire dans des contenants étanches à température ambiante
- Les squames et les cheveux recueillis dans un flacon stérile résistent à la dessiccation et se conservent plusieurs jours
- Les écouvillons doivent être acheminés **dans les 24 heures qui suivent le prélèvement** (selon la présence de milieu de transport ou non).

LES PRELEVEMENTS PAR ECOUVILLONAGE



Afin d'étudier la population des germes responsables des infections, les prélèvements peuvent être réalisés par écouvillonnage. Il s'agit de frotter un écouvillon stérile (forme de coton tige) au niveau de la zone infectée (gorge, oreille, anus, etc....)

1. PRÉLÈVEMENT DE LA SPHÈRE ORL



Buts des tests :

Isoler et identifier les micro-organismes responsables de l'infection buccale, rhino-pharyngée, des sinus, auriculaire

Rechercher la présence d'agents infectieux pour orienter vers un traitement thérapeutique antibiotique.

Conditions :

- A réaliser de préférence au laboratoire
- A réaliser avant toute antibiothérapie locale ou générale

Modalités de recueil :

- Infection buccale : recueil de salive ou écouvillonnage de la muqueuse infectée.
 - Infection rhino-pharyngée :
 - Faire un rinçage buccal préalable, abaisser la langue (non tirée) pour éviter la contamination salivaire
 - Utiliser de préférence des écouvillons avec milieu de transport
 - Faire plusieurs écouvillonnages (si possible 2 minimum) : frotter l'écouvillon sur la surface de chaque amygdale, la muqueuse pharyngée, le voile du palais et toute surface d'aspect pathologique
- Aspiration des mucosités avec une sonde molle (cas de la coqueluche).

- Infection auriculaire : ⚠ **A faire de préférence par un spécialiste ORL**
 - Otite externe : écouvillonnage du conduit auditif externe,
 - Otite moyenne : nettoyage du conduit auditif externe (antiseptique laissé pendant 5 min.) ; aspiration du pus avec un aspirateur de mucosités après paracentèse

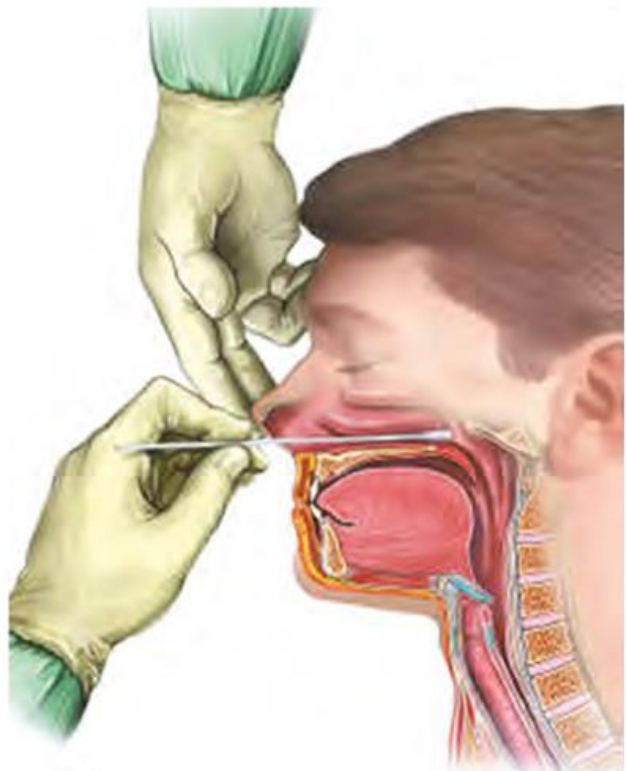
- Infection des sinus : ⚠ **A faire de préférence par un spécialiste ORL**
 - Prélever l'écoulement méatique par aspiration à la seringue ou sonde molle par voie rétronasale
 - Laver les sinus.

- **PRELEVEMENT NASO-PHARYNGE pour la détection de virus (coronavirus / Covid-19, grippe A et B) :**

Recommandations :

- Utiliser du matériel ou équipement de protection individualisé (masque FFP2, lunettes, gants non poudrés, dans la mesure du possible une surblouse, etc.),
- Respecter les gestes barrières (lavage, désinfection des mains, etc.),
- N'utiliser que du matériel de prélèvement nasopharyngé spécifique pour ce test (milieu de transport),

- Etiqueter le tube conformément aux bonnes pratiques de laboratoire.
- Faire porter un masque chirurgical au patient afin de protéger le préleveur
- Faire asseoir le patient, la tête droite ou en arrière
- Soulever la pointe du nez de manière à offrir la vision de la fosse nasale en enfilade au niveau de son plancher.
- Saisir entre deux doigts l'écouvillon par le corps et l'introduire dans la narine perpendiculairement au plan de la face (et non parallèlement à l'arête nasale) en longeant le plancher de la fosse nasale.
- Enfoncer l'écouvillon jusqu'au contact de la paroi rhino-pharyngée. Une résistance doit être nettement perçue.
- Faire rouler l'écouvillon entre les doigts afin de prélever le mucus.
- Retirer l'écouvillon dans l'axe et prendre garde à ne pas toucher l'orifice narinaire.



- Introduire l'écouvillon dans le tube contenant le milieu spécifique (Sansure pour COVID, M4RT ou autre pour la grippe).
- **Décharger l'embout de l'écouvillon pendant au moins 10 secondes dans le milieu de transport.**
- **Éliminer l'écouvillon dans un container DASRI.**

Renseignements nécessaires :

Identifier les prélèvements avec les nom, prénom, la date du recueil.

Emballage du prélèvement et conditions d'acheminement et de conservation :

- Mettre le prélèvement dans un sachet de prélèvement à usage unique contenant un absorbant et le fermer.
- Mettre dans la pochette du sachet : l'ordonnance + la feuille de demande d'examen
- Placer le sachet dans une boîte rigide pour assurer l'acheminement au laboratoire.

Le prélèvement doit être transmis au laboratoire **le plus rapidement possible.**



2. PRÉLÈVEMENT OCULAIRE

Les prélèvements bactériologiques oculaires concernent essentiellement les prélèvements conjonctivaux. Ils peuvent être demandés avant un examen préopératoire, pour diagnostiquer une conjonctivite, ou en cas de maladies :

- ➡ Conjonctivite : prélèvement réalisé par écouvillonnage,
- ➡ Blépharite (croûtes palpébrales, cils) : à la pince stérile (Cf. ch. peau et phanères).



A faire par l'ophtalmologiste : Orgelet, Dacryocystite, Ulcère de cornée, prélèvements intraoculaires ou péri orbitaires.

Buts des tests :

Isoler et identifier l'agent bactérien ou mycosique responsable d'une infection,

Guider la thérapeutique

Conditions : A réaliser avant toute toilette faciale

Modalités de recueil :

- Faire un frottis de la conjonctive, recueillir les sécrétions et également dans l'angle interne de l'œil
- Prélever au moins 2 écouvillons

Renseignements nécessaires :

Identifier les prélèvements avec les nom, prénom, la date du recueil
Indiquer si traitement médicamenteux éventuel

Conditions d'acheminement et de conservation :

- L'acheminement au laboratoire **doit être rapide**.

3. PRÉLÈVEMENT DES PLAIES



Buts des tests :

Isoler et identifier les micro-organismes responsables de l'infection

Rechercher la présence d'agents infectieux pour orienter vers un traitement thérapeutique antibiotique.

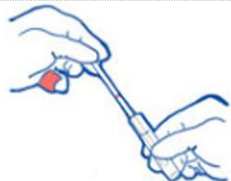
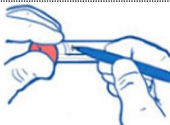
Conditions :

- Les prélèvements doivent autant que possible, être réalisés avant toute antibiothérapie
- Préparer la plaie avant le prélèvement. Ne pas prélever sur les bords de la plaie de préférence.

Modalités de recueil :

De manière générale, pour les lésions non suintantes OU lésions cutanées superficielles :

- Nettoyer la plaie et la zone à prélever avec du sérum physiologique stérile. Réaliser éventuellement une désinfection des zones proximales.
- Prélever 2 à 3 écouvillons avec milieu de transport ou, à défaut, préalablement imbibés de sérum physiologique stérile.

MATERIEL	MODALITES DE RECUEIL	
 <u>Ecouvillon</u> <u>STERILE</u> + Tube avec <u>bouchon rose</u>	 A Réaliser avant la prise d'antibiotique.	
	 1. Se laver les mains.	 2. Mettre des gants (non stériles, à usage unique)
	 3. Sortir l'écouvillon stérile de son emballage en le saisissant par le bouchon à l'extrémité de la tige sans la toucher.	 4. Effectuer le prélèvement avec l'écouvillon au niveau de la zone infectée. En cas de lésion sèche, humecter l'écouvillon d'un peu de sérum physiologique stérile en dosette unitaire (1 à 2 gouttes).
	 5. Ouvrir avec précaution le tube avec milieu de transport et insérer l'écouvillon dans le tube. Faire tourner l'écouvillon pour charger toute la surface.	 6. Bien revisser le bouchon afin de refermer l'écouvillon.
	 Si utilisation d'un <u>écouvillon sec</u> (sans milieu de transport), replacer l'écouvillon dans son étui d'origine et acheminer rapidement au laboratoire (<u>moins de 2h</u>).	
	 7. Noter sur le prélèvement : <u>Nom / Prénom / (si possible, Date de naissance) / Date ET heure du recueil.</u>	



Remarque : selon le type de plaie, le prélèvement peut être légèrement différent :

Morsures	Aspirer le liquide présent dans la blessure avec une seringue. A défaut, pratiquer un écouvillonnage profond et utiliser un milieu de transport (surtout pour les bactéries anaérobies).
Inflammation cutanée	Désinfecter le site, puis à l'aide d'une seringue et d'une aiguille fine, injecter dans la lésion un peu de sérum physiologique stérile et ré-aspirer le maximum.
Lésions cutanées nécrotiques et escarres	Nettoyer la plaie et débrider les tissus nécrosés si nécessaire. Appliquer un antiseptique cutané et laisser sécher. Puis, rincer au sérum physiologique stérile. L'écouvillonnage n'est pas une procédure adéquate : réaliser une biopsie et placer l'échantillon dans un flacon stérile. Eventuellement, prélever le liquide inflammatoire par aspiration à l'aiguille fine. Compléter ensuite à 1 ml de sérum physiologique stérile en rinçant la seringue. Boucher stérilement.

Renseignements nécessaires :

Identifier les prélèvements avec les nom, prénom, la date et l'heure du recueil

Noter la localisation du prélèvement sur les écouvillons (surtout en cas de prélèvements multiples)

Indiquer si traitement médicamenteux éventuel

Conditions d'acheminement et de conservation :

➤ L'acheminement au laboratoire doit se faire **dans les 2 heures** à température ambiante (15-25°C).

Un milieu de transport et son écouvillon est recommandé pour tout délai d'acheminement supérieur à 2 heures.

Cf. catalogue d'analyses pour plus de précisions.

LES PRELEVEMENTS DE DISPOSITIFS IMPLANTABLES ET PETITES PIÈCES OPÉRATOIRES

Buts du test : Rechercher la présence de bactéries pathogènes dans les dispositifs implantables (ex : cathéter, sonde urinaire, autre) pour orienter vers un traitement thérapeutique antibiotique.

Modalités de recueil :

MATERIEL	MODALITES DE RECUEIL
 <u>Matériel Eswab</u>	Prélever le dispositif implantable (ex : cathéter), L'insérer dans le milieu de transport (Eswab) : - les 5 derniers cm de la partie distale (si le cathéter ou dispositif implantable est long), - la totalité (si le cathéter ou dispositif est court). Refermer le tube Eswab.
CONSERVATION ET TRANSMISSION AU LABORATOIRE	
Le prélèvement doit être apporté au laboratoire à température ambiante (15 – 25°C) dans un délai inférieur à 24 heures.	

LES PRELEVEMENTS DE LIQUIDES DE PONCTION

Buts du test : Rechercher la présence de bactéries pathogènes dans les liquides de ponction (ex : liquides articulaire, pleural, ascite, autre) pour orienter vers un traitement thérapeutique antibiotique.

Modalités de recueil :

MATERIEL	MODALITES DE RECUEIL
 <u>Matériel Portagerm</u>	1. Prélever l'échantillon à l'aide d'une seringue. 2. Désinfecter le bouchon et introduire le prélèvement dans le flacon sans l'ouvrir, en perforant le bouchon avec l'aiguille.
CONSERVATION ET TRANSMISSION AU LABORATOIRE	
Le prélèvement doit être apporté au laboratoire à température ambiante (20 – 25°C)  A l'abri de la lumière dans un délai inférieur à 24 heures.	

LES TESTS RESPIRATOIRES



1. EXPECTORATION

Une expectoration correspond à une expulsion de sécrétions anormales présentes dans l'arbre trachéobronchique par les voies respiratoires et la bouche au cours d'un effort de toux.

Buts des tests :

Isoler et identifier les micro-organismes responsables de l'infection
Rechercher la présence d'agents infectieux pour orienter vers un traitement thérapeutique antibiotique.

Conditions :

- Le matin au réveil, lors d'un effort de toux
- Ne pas utiliser de produit destiné à désinfecter la bouche avant le prélèvement

Modalités de recueil :



VEUILLEZ CONTACTER OBLIGATOIREMENT VOTRE LABORATOIRE AFIN DE PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR LA PRISE EN CHARGE DU PRELEVEMENT.

MATERIEL	MODALITES DE RECUEIL
 <u>Flacon STERILE + dosette d'eau stérile pour le recueil des expectorations</u>	 Le prélèvement doit être effectué le MATIN A JEÛN, APRES UN EFFORT DE TOUX. Ne pas recueillir la salive.
	1. Se rincer la bouche avec de l'eau stérile avant le prélèvement.
	2. Réaliser un effort de toux et cracher dans le récipient stérile fourni par le laboratoire.
	3. Bien refermer le pot hermétiquement.
	 4. Noter sur le pot : Nom / Prénom / Date de naissance Date ET heure du recueil.
CONSERVATION ET TRANSMISSION AU LABORATOIRE	
Apporter au laboratoire le plus rapidement possible (< 30 MINUTES + PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE).	
	- Joindre l'ordonnance, - Remplir OBLIGATOIREMENT ET TRANSMETTRE LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS.

2. A L'URÉE MARQUÉE (HÉLI KIT ®)

Il s'agit d'un test indirect qui utilise la particularité de la bactérie *Helicobacter pylori* de posséder une uréase très puissante.

L'uréase produite par cette bactérie dans l'estomac hydrolyse l'urée en ammonium et bicarbonate. Sous l'influence de l'acidité gastrique, les bicarbonates vont être transformés en majeure partie en gaz carbonique qui sera absorbé et éliminé par voie respiratoire.

Précautions et conditions :

- A jeun de 12h, sans avoir fumé (depuis la veille),
- Arrêter tout pansement gastrique ou antiacide au minimum 24h avant,
- Arrêter les anti sécrétoires 2 semaines avant,
- Aucun antibiotique le mois précédent l'examen,
- Se procurer en pharmacie le kit " Heli-Kit " qui comprend : un flacon de 75ml d'urée marquée, un sachet d'acide citrique, 4 tubes pour le prélèvement et 2 pailles pour souffler.
- **A réaliser de préférence au laboratoire**

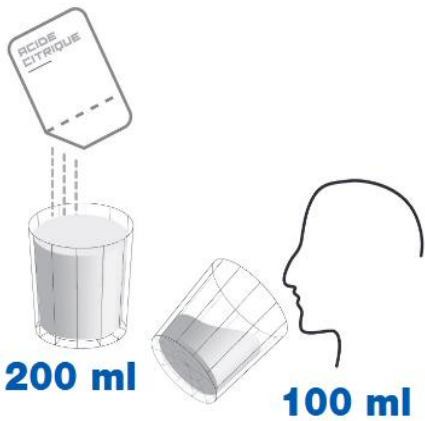
But du test :

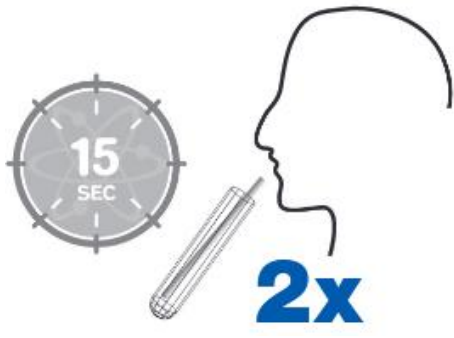
Faire le diagnostic d'une infection à *Helicobacter pylori* en cas d'ulcère ou d'inflammation de l'estomac (gastrite).

Surveiller l'évolution de l'infection et de vérifier l'élimination de la bactérie à la fin d'un traitement.

En prévention ou en cas d'antécédent au premier degré de cancer gastrique.

Modalités de recueil :

	- Ouvrir le sachet d'acide citrique et le dissoudre dans 200 ml d'eau. - Faire boire 100 ml (la moitié du verre) de cette solution au patient et conserver le reste.
---	--

T 0 min 	Recueillir l'air expiré dans 2 tubes identifiés T 0 : - Déboucher l'un des tubes T0 et plonger une paille au fond du tube. - Après avoir demandé au patient d'inspirer profondément, faites-le souffler dans la paille pendant 15 secondes jusqu'à ce qu'une condensation apparaisse au fond du tube. - En demandant au patient de continuer à souffler, retirer la paille. - Reboucher rapidement le tube jusqu'à obtenir une légère résistance. - Renouveler l'opération dans l'autre tube T0. → Identifier les 2 premiers tubes et inscrire T0
 100 ml	- Dissoudre l'urée ^{13}C dans les 100 ml de solution d'acide citrique restante et les faire boire en totalité. - Puis déclencher le chronomètre.  Laisser le patient 30 minutes au repos.
T 30 min 2x 	- 30 minutes après ingestion de la solution d'urée ^{13}C, faire souffler le patient pendant 15 secondes jusqu'à ce qu'une condensation apparaisse au fond du tube (selon le même protocole qu'à T0) pour recueillir de nouveau l'air expiré dans 2 tubes identiques. - Identifier les 2 tubes et inscrire T30mn.

Renseignements nécessaires :

Identifier les prélèvements avec les nom, prénom, la date du recueil

Conditions d'acheminement et de conservation :

- Le prélèvement est conservé à température ambiante,
- L'acheminement au laboratoire **doit être rapide**.



1. PARASITOLOGIE DES SELLES

But du test : Détecter la présence de parasites à l'origine de troubles intestinaux.

Conditions : **Dans les 3 jours précédant l'examen :**

- **RESPECTER UN REGIME ALIMENTAIRE pauvre en résidus. Eviter si possible : les fruits, les crudités et les légumes.**
- **NE PAS PRENDRE DE MEDICAMENTS OPAQUES** (exemple : charbon, baryte), **DE SUBSTANCES LAXATIVES OU DE SUPPOSITOIRES.**

MATERIEL	MODALITES DE RECUEIL
 <u>Flacon STERILE pour le recueil des selles</u>	1. Recueillir la 1^{ère} selle du matin dans le flacon stérile fourni par le laboratoire. Remarques : - Ne jamais récupérer les selles dans la cuvette des toilettes. - Pour un bébé : recueillir les selles dans la couche. 2. Bien refermer le pot hermétiquement.  3. Noter sur le pot : Nom / Prénom / Date de naissance Date ET heure du recueil.
CONSERVATION ET TRANSMISSION AU LABORATOIRE	
Apporter au laboratoire le plus rapidement possible : dans les 12 heures. Conserver le flacon à température ambiante (15 - 25°C).	
ATTENTION ! En cas de suspicion d'amibes : Le recueil doit obligatoirement être réalisé au laboratoire.	
	- Joindre l'ordonnance, - Remplir OBLIGATOIREMENT ET TRANSMETTRE LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS.

2. PARASITOLOGIE INTESTINALE : « SCOTCH TEST »

But du test :

- Recherche d'œufs d'Oxyures (vers intestinaux)

Modalités de recueil :

- Au lever, avant la toilette et les premières selles, décoller le scotch de son support
- Appliquer le côté adhésif sur les plis de la marge anale et appuyer quelques secondes
- Retirer le scotch, et réappliquer le côté adhésif sur la lame

- Renouveler l'opération avec un second scotch.

Conditions :

- A réaliser de préférence au laboratoire
- Il est préférable de transmettre les lames au laboratoire **le plus rapidement possible**.

3. PARASITOLOGIE DES URINES

But du test :

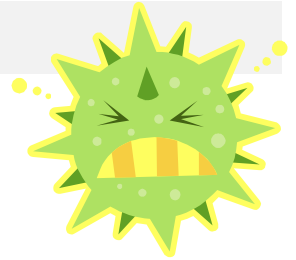
- Recherche des parasites urinaires (ex : Bilharzies)

Modalités de recueil :

- Le matin, après un effort (quelques flexions par exemple) :
- Se laver soigneusement les mains et réaliser une toilette soignée, avec une lingette imprégnée de solution antiseptique ou au Dakin (méat chez l'homme et vulve chez la femme)
- Eliminer le premier jet d'urine dans les toilettes
- Uriner ensuite dans un flacon stérile et le refermer soigneusement
Il est possible de réaliser le prélèvement sur 24h

Conditions d'acheminement et de conservation :

Le flacon doit être acheminé **à température ambiante (15 - 25°C)** au laboratoire **dans les plus brefs délais**.



4. PARASITOLOGIE GÉNITALE

Buts du test :

- Recherche de parasites (Trichomonas Vaginalis)
Les autres parasites sont moins fréquents (oxyurose chez la fillette)

Modalités de recueil :

- Chez la femme :
 - Mise du spéculum (non obligatoire)
 - Prélever un Eswab
- Chez l'homme :
 - Prélèvement au niveau du méat urinaire avant la première urine du matin
- Recueil ensuite des urines du 1er jet dans lesquelles se trouvent souvent le parasite.

Conditions d'acheminement et de conservation :

Les prélèvements doivent être acheminés **à température ambiante (15 - 25°C)** au laboratoire **dans les plus brefs délais**.



EXAMENS DE CYTOGENETIQUE ET GENETIQUE MOLECULAIRE



Les analyses de cytogénétique et génétique moléculaire (Estimation du risque de trisomie 21, Mutation facteur II, mutation facteur V, Caryotype hématologique) nécessitent certains documents **obligatoires !**

En effet, ces examens sont strictement encadrés par la législation Française selon la réglementation suivante :

Article R2131-2 du Code de la Santé publique modifié par Décret n°2006 1660 du 22 décembre 2006 publié au J.O. du 23 décembre 2006.

« Lors de la consultation médicale du conseil génétique prévue à l'art. R 162-16-7 du Code de Santé Publique, pour toute prescription des analyses de diagnostic prénatal énumérées à l'art. L. 2131-1 du Code de Santé Publique, le médecin établit une attestation d'information cosignée par la femme enceinte. Il recueille son consentement. Une photocopie de l'attestation et du consentement sont remises au praticien agréé effectuant l'analyse ».

Pour de telles analyses, il devra ainsi être fourni au laboratoire :

- **L'ordonnance** (diagnostic anténatal, cytogénétique et de génétique moléculaire)
- **L'attestation de consultation** (remise par le médecin)
- **Le consentement éclairé du patient**



Ne pas hésiter à contacter le laboratoire pour avoir des renseignements complémentaires.

1. FICHE DE PRÉLÈVEMENT DE BIOLOGIE MÉDICALE ET FICHE D'ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES

Ces fiches obligatoires doivent être complétées pour y préciser tous renseignements cliniques et thérapeutiques susceptibles d'aider à la compréhension des résultats des analyses.

2. FICHE DE PRÉLÈVEMENT POUR LES EXAMENS DE GÉNÉTIQUE

Elle est spécifique pour les examens de génétique et de dépistage de la Trisomie 21 Fœtale par les marqueurs sériques maternels. Concernant le dépistage sérique de la Trisomie 21 fœtale, celui-ci peut être réalisé au 1^{er} trimestre ou au 2^{ème} trimestre de la grossesse.

Le prélèvement au 1^{er} trimestre doit être réalisé entre la 11^{ème} et la 13,6^{ème} semaine d'aménorrhée.

Le prélèvement au 2^{ème} trimestre doit être effectué entre la 14^{ème} et la 17,6^{ème} semaine d'aménorrhée.

Attention : Les comptes-rendus des analyses de génétique moléculaire, de cytogénétique et de biologie destinés à établir un diagnostic prénatal ne peuvent être remis au patient que par l'intermédiaire du médecin prescripteur.



Ne pas hésiter à contacter le laboratoire pour avoir des renseignements complémentaires.

REFUS D'EXECUTION DES ANALYSES

Selon les cas, la demande d'essai peut être refusée lorsque les conditions de prélèvement ne sont pas respectées. Ce refus peut concerner les échantillons prélevés au laboratoire, aussi bien que ceux prélevés à l'extérieur et l'anomalie entraînant le refus d'analyse peut être détecté soit au niveau du prélèvement lui-même, de l'étiquetage ou lors de l'exécution des analyses.

Pour tous les prélèvements :

- Identification insuffisante du prélèvement, notamment pour les groupes et RAI,
- Imprécision de la demande,
- Non-respect du protocole de prélèvement,
- Volume de l'échantillon insuffisant,
- Récipient incorrect, cassé, ne respectant pas les règles d'hygiène normale.

Pour les prélèvements sanguins :

- Non-respect du cycle nycthéméral,
- Non-respect du protocole de prélèvement des hormones à sécrétions pulsatiles,
- Non-respect de la posture,
- Non-respect du lieu de prélèvement,
- Interférences antiseptique/ analyte à doser,
- Manipulation médicale non conforme,
- Nature de l'anticoagulant incorrect en fonction de l'analyte à doser,
- Non-respect du rapport volume échantillon/ volume d'anticoagulant,
- Présence d'une coagulation dans un tube avec anticoagulant,
- Délai de transport du prélèvement non respecté,
- Température et conditions de transport non conformes,
- Présence d'un délai entre la prise et le dosage d'un médicament,
- Régime alimentaire avant le prélèvement non conforme,
- Prétraitement de l'échantillon incorrect.

Pour les prélèvements bactériologiques :

- Recueil non stérile,
- Délai trop long entre le prélèvement et la mise en culture,
- Prélèvement de mauvaise qualité.

Pour les prélèvements parasitologiques :

- Localisation incorrecte du prélèvement,
- Moment du prélèvement incorrect lors de la recherche de certains parasites,
- Traitement fongique en cours ou récent pour la mycologie.

Pour les prélèvements en vue de la détermination des groupes sanguins et les RAI :

Un prélèvement est jugé non conforme s'il manque l'un des renseignements suivants :

- Le nom,
- Le nom de naissance,
- Le prénom,
- La date de naissance.

L'identité du préleveur, la date et l'heure du prélèvement doivent figurer sur la fiche de suivi médical.



A23

Site de Saint-Amand-Les-Eaux

73, rue Gambetta
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX
Tél : 03 27 28 26 10
Fax : 03 27 28 26 12

Site de Condé-sur-Escaut

2, place Rombault
59163 CONDE-SUR-ESCAUT
Tél : 03 27 21 80 00
Fax : 03 27 21 80 09

Site de Fresnes-sur-Escaut

9, rue Jean Jaurès
59970 FRESNES-SUR-ESCAUT
Tél : 03 27 25 91 50
Fax : 03 27 26 17 88

Site de Quiévrechain

222, Rue Jean-Jaurès
59920 QUIEVRECHAIN
Tél : 03 27 30 33 00
Fax : 03 27 24 11 47

Site de Valenciennes

25, Avenue Georges CLEMENCEAU
59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 28 26 00
Fax : 03 27 28 26 19

Site de Bavay

4, Avenue de Louvignies
59570 BAVAY
Tél : 03 27 53 02 70
Fax : 03 27 53 02 89

Site du Quesnoy

4, chemin de croix
59530 LE QUESNOY
Tél : 03 27 19 00 99
Fax : 03 27 43 87 99

Site du Cateau Cambrésis

7 et 9 Faubourg de Cambrai
59360 LE CATEAU
Tél : 03 27 77 55 00
Fax : 03 27 77 55 01

Site de Valenciennes

17, Avenue VAUBAN
59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 28 25 30
Fax : 03 27 28 25 49

Site d'Anzin

178, Avenue Anatole France
59410 ANZIN
Tél : 03 27 32 30 00
Fax : 03 27 32 30 09

D935

A2

N45

D934

D958

D955

D932

A2